

8

LETTRES DE PINEL

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE PLUS ÉTENDUE SUR SA VIE

PAR SON NEVEU

LE D^R CASIMIR PINEL

Chevalier de la Légion d'honneur,
Directeur de la maison de santé du château Saint-James, etc.



EXTRAIT DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

PARIS,
LIBRAIRIE DE VICTOR MASSON,
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

1859

LETTRES DE PINEL.

A M. LE DOCTEUR VERNEUIL.

TRÈS HONORÉ ET CHER CONFRÈRE,

Dans votre dernier feuilleton, vous avez relevé l'erreur commise par Dézeimeris à l'égard de Ph. Pinel, qu'il fait naître en 1755, entrer à l'hospice de Bicêtre, en qualité de médecin en chef, en 1792, et mourir en 1826, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Le rapprochement des deux dates de la naissance et de la mort prouve d'une manière évidente que Dézeimeris ne saurait être responsable d'une faute que l'on doit plutôt attribuer à l'imprimeur.

Les meilleurs esprits, mon cher confrère, sont sujets à se tromper : *errare humanum est*; aussi ne suis-je nullement étonné que Dézeimeris, à l'imitation d'Esquirol, de Pariset, de Dupuytren, de M. Bicheteau, etc., qui avaient puisé des renseignements auprès de sa famille qu'on devait supposer bien informée, aient commis des erreurs en parlant de Pinel, et que vous-même, malgré vos louables efforts, n'en soyez pas tout à fait exempt.

Ayant en ma possession un assez grand nombre de lettres de Ph. Pinel, et des notes que m'a laissées l'un de ses frères, ancien professeur de l'université, je me trouve à même de rectifier les inexactitudes et les contradictions que vous avez signalées. Quant à celles dont vous ne parlez pas et qui sont assez nombreuses, je m'abstiendrai de les relever dans la crainte de donner à ma lettre une trop grande extension.

Permettez-moi donc de rétablir les faits et de me rapprocher

le plus possible de la vérité ; je dis me rapprocher, car je crains à mon tour (et cela m'est déjà arrivé, en croyant sur parole Esquirol, Pariset, Pinel fils, etc.) de ne pas être complètement exact sur les dates précises des choses, relatives à Ph. Pinel, qui se sont passées pendant la première République. Les erreurs commises tiennent principalement au changement de calendrier, et à la difficulté de faire concorder, sans une certaine attention, les dates de l'année républicaine avec celles de l'année grégorienne.

Je vous prie tout d'abord, très honorable confrère, d'agréer mes remerciements sincères pour les expressions si bien senties dont vous vous êtes servi en parlant de mon oncle, qui ne fut pas seulement un médecin illustre, un philosophe profond, mais encore un noble cœur, un ami dévoué, un parent généreux, et dont, plus que personne, j'ai conservé l'inaltérable et pieux souvenir.

Ph. Pinel est né le 20 avril 1745 ; il est mort le 26 octobre 1826, à l'âge de quatre-vingts ans et demi. Son père, comme son aïeul, exerçait la médecine à Saint-Paul-Capdejoux, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrondissement de Lavaur, et s'était marié avec une jeune personne dont les parents habitaient une maison de campagne, leur propriété, appelée le château de *Rascas*, dépendant alors de la paroisse de Saint-André, annexée depuis à la commune de Gibrondes. Cette localité, qui faisait partie de la vicomté de Lautrec, est située entre Saint-Paul et Castres. C'est pendant une visite à Rascas que ma grand'mère mit au monde Philippe, son premier fils. Immédiatement après être relevée de couches, elle revint à Saint-Paul, où se passa exclusivement l'enfance de mon oncle ; celui-ci fut élevé par un précepteur que mon grand père avait fait venir d'Albi pour l'éducation de ses cinq enfants, dont trois ont exercé la médecine pendant un demi-siècle. Il fut placé quelques années après au collège des doctrinaires, à Lavaur, où il termina d'une manière brillante ses humanités, en faisant lui-même à ses condisciples, sous la direction d'un professeur, un cours de logique, de morale et de métaphysique ; de là il se rendit à Toulouse, où il étudia les mathématiques et la médecine ; plus tard il alla à la Faculté de Montpellier, et vint enfin à Paris en 1778.

Pinel était sans fortune. Il donna d'abord des leçons de mathématiques, suivit les hôpitaux avec assiduité, écrivit dans plusieurs journaux, dirigea, de 1784 à 1789, la GAZETTE DE SANTÉ, et reçut en 1789 la mission de visiter Bicêtre et de faire un rapport sur la division des aliénés, dont l'état malheureux l'avait vivement touché. Il avait recueilli des observations et rédigé des notes sur l'aliénation mentale et sur son traitement moral. Ces travaux l'avaient déjà désigné à la place de médecin de cet hospice, où il ne tarda pas à être nommé.

Pinel avait des connaissances étendues et variées ; il avait fait une étude profonde des langues anciennes ; il était aussi versé dans l'histoire et dans la littérature de l'antiquité que dans celle des peuples modernes. Il avait commencé une histoire de Louis XI, et connaissait parfaitement l'anglais. Les sciences physiques et mathématiques lui étaient familières, et d'Alembert, si bon juge en cette matière, l'estimait beaucoup comme mathématicien.

Je lis, dans une lettre écrite en 1785 à son ami Desfontaines, alors en Afrique, qu'il avait renoncé à son départ pour l'Amérique, ayant actuellement assez de leçons pour vivre honorablement. Pinel devint, en 1791, le collaborateur de Fourcroy dans le journal LA MÉDECINE ÉCLAIRÉE PAR LES SCIENCES PHYSIQUES ; il y publia divers mémoires sur l'anatomie comparée, qui lui valurent l'honneur d'être proposé à la chaire que le célèbre Cuvier occupa depuis avec tant de distinction.

Pinel ne connaissait que Saint-Paul, où était la maison paternelle, et il l'avait toujours désigné à sa famille et à ses amis comme son pays natal : de là l'erreur toute naturelle où sont tombés plusieurs de ses biographes.

Quant à la nomination de Pinel à Bicêtre, eut-elle lieu en 1792, comme le disent ses biographes, ou bien en 1793, comme le relate le registre de cet hospice ? Qu'elle ait eu lieu un an plus tôt, un an plus tard, cela, en vérité, importe fort peu ; mais ce qu'il est utile de rappeler et ce qui est l'un de ses plus beaux titres de gloire, c'est la réforme radicale qu'il opéra dans le traitement des aliénés, réforme qui a porté tant de fruits et qui a complètement changé le sort de ces malades dans tous les pays civilisés.

Le registre de Bicêtre mérite peut-être peu de créance, car il donne à la femme de Pinel des noms de baptême différents de ceux que je lis dans une lettre où mon oncle demande à son père le consentement pour son mariage. Il contient aussi des anachronismes qui vous ont échappé et induit en erreur, en vous faisant dire qu'il n'était resté que six mois à Bicêtre. Pinel affirme, au contraire, dans plusieurs passages de ses ouvrages, qu'il a été médecin de cet hospice pendant près de deux ans, l'an II et l'an III de la République. Il y serait entré le 11 septembre 1793, c'est-à-dire à la fin de l'an I^{er}, et non de l'an II, comme l'indique le registre, et il en serait sorti pour aller à la Salpêtrière le 30 germinal an III, ou 24 avril 1795, et non 1794, comme vous le rapportez, toujours d'après le registre. Il aurait donc résidé à Bicêtre trois mois et dix-neuf jours en 1793, douze mois en 1794, et trois mois et vingt et un jours en 1795, total dix-neuf mois et dix jours ; et, pour parler le langage du calendrier républicain, qui

est peut-être le plus coupable en tout ceci, il y aurait été nommé et installé comme médecin en fructidor de l'an I^{er}, y aurait séjourné pendant tout l'an II et durant sept mois de l'an III, jusqu'au 30 germinal, date, je le répète, correspondant à peu près au 21 avril 1795. Ce ne serait donc pas six mois seulement, comme vous le dites, que Pinel aurait demeuré à Bicêtre, mais environ vingt mois.

Dans l'anecdote que mon savant ami, le professeur Rostan, vous a communiquée, et que Pinel, dites-vous, se plaisait à raconter, se trouve une assertion beaucoup plus grave, parce qu'elle prouverait qu'il aurait fait partie de la commune de Paris en 1793, et qu'il aurait assumé sur lui, au moins pendant un certain temps, une part de la responsabilité qui doit incomber à la municipalité de la capitale.

S'il avait été, à cette époque, officier municipal, je suis certain que sa modération, son honnêteté, son horreur pour le despotisme et pour les mesures sanguinaires l'auraient promptement dégoûté de cette fonction, et qu'il se serait empressé de donner sa démission. Il aurait pu certes, comme tant d'autres, l'accepter dans l'espérance de faire le bien et d'empêcher le mal ; mais, patriote sincère, partisan des idées libérales de 1789, lié d'une étroite amitié avec d'illustres proscrits, entre autres avec Condorcet, auquel il avait procuré un asile, Pinel, par ses convictions politiques, devait s'éloigner d'hommes dont l'énergie fanatique et le patriotisme farouche, tout en faisant de grandes choses et en contribuant à sauver le pays de l'invasion étrangère, portaient cependant la terreur dans toutes les âmes.

Le courage civique ne manquait pas à Pinel, et il le prouva dans plus d'une occasion en exposant ses jours pour préserver ceux d'autrui ; ce fut ainsi qu'il sauva d'une mort certaine plusieurs prisonniers, notamment un évêque, renfermés à Bicêtre, en les faisant passer pour aliénés.

Pinel avait été officier municipal fort peu de temps sous la Constituante, et non sous la Convention. C'est de cette époque seulement qu'il a dû parler à M. Rostan ; du reste, voici un passage d'une de ses lettres, écrite à son frère, qui ne laisse aucun doute à cet égard, et qui montre d'une manière évidente qu'il n'a pu accepter aucune fonction en 1793.

7 novembre 1792.

« Tu fais bien de parler avec horreur des exécutions sangui-
naires qui ont eu lieu à Paris le 2 *septembre* et les jours suivants, et je
t'avoue n'avoir jamais éprouvé un sentiment de consternation pareil à
celui que cette série d'événements atroces a fait naître dans mon cœur et
dans celui de tous les hommes honnêtes et éclairés. Si nous pouvions

avoir un entretien ensemble, je t'indiquerais la suite des intrigues lâches qui ont pu les provoquer. Je t'avoue que je me félicite de n'avoir point été dans ce moment *officier municipal* ; sans faire ici parade de sentiments fermes et généreux, j'aurais fait tout au monde pour les empêcher, ou je me serais fait tuer moi-même ; car je regarde comme une flétrissure éternelle pour ceux qui étaient à la tête de l'administration cette violation déplorable de toutes les lois de la justice. Je t'avoue que, depuis la première année de la révolution, que j'ai été avec les autres électeurs de 1789 à la tête de la municipalité pendant plus d'un mois, j'ai été guéri de tout désir de me rejeter dans ce tourbillon, surtout dans un pays où l'homme audacieux et pervers parvient si facilement, avec de l'astuce et une politique adroite, à singer le vrai patriotisme et à s'élever à tout. Les élections de Paris pour la Convention nationale se sont passées au milieu des proscriptions et de la terreur, et je t'avoue que, quand on voit un *Marat assis à côté de nos législateurs*, on doit peu regretter de n'avoir point été porté sur la liste de la capitale. Au reste, ce n'est pas par quelques membres qu'il faut juger de la Convention nationale ; il paraît, au contraire, que la grande majorité est saine et éclairée, puisqu'elle domine tous les orages qu'excitent les passions aigries... Les départements paraissent avoir été dirigés par l'amour du bien public dans le choix de leurs députés, et il faut convenir qu'on a élu, en général, des hommes connus par leurs mœurs et leur patriotisme. Mais quelle tâche immense ont-ils à remplir, puisque, pour s'en acquitter dignement, il faudrait un caractère aussi grand que celui de Solon et de Lycurgue, et des lumières encore plus étendues. J'ai assez de relations avec ceux qui marquent le plus dans l'assemblée pour pouvoir te dire que, au milieu des débris de l'ancien régime, il y a un très grand embarras à construire un édifice stable. Dans le gouvernement comme dans toute autre chose, il est facile de renverser et de détruire, mais rien n'est plus difficile que de construire de nouveau avec solidité, surtout quand on a affaire à une nation mobile, variable et amie de la nouveauté. Pour moi, qui ai aussi bien étudié l'esprit des gouvernements de l'antiquité que la médecine, je t'assure que je suis un peu effrayé quand je songe à la désorganisation complète où nous nous trouvons et à la nécessité de rétablir un ordre fixe et invariable. Que de têtes dans la Convention qui n'en sentent pas même la difficulté ! Quoi qu'il en soit, dans le club que tu as établi chez nous, fais en sorte que tous les esprits se rallient autour des grands intérêts de la patrie, et se pénétrant de l'amour du bien public, en respectant toujours les personnes et les propriétés. Les clubs, dans les départements, ne sont point agités comme ceux de la capitale, où l'on professe si souvent des sentiments si exagérés et si destructeurs de tout ordre, qu'on doute s'ils sont inspirés par un patriotisme ardent, mais aveugle, ou par une aristocratie dégüisée, subversive de toute société. — Signé PINEL. »

Permettez-moi de faire suivre ce document d'une autre lettre qui, en contribuant aussi à jeter du jour sur le caractère de Pinel, emprunte un intérêt puissant aux circonstances dans lesquelles elle a été écrite. Cette lettre a été adressée par Pinel à son

frère, le 24 janvier 1793, quelques instants après l'exécution de Louis XVI, à laquelle il avait assisté en armes, en qualité de garde national. C'est un document historique précieux, car, outre les nobles sentiments qu'elle exprime, les pensées politiques et philosophiques qu'elle contient, elle raconte avec précision les faits tels qu'ils se sont passés et fait connaître l'impression douloureuse produite dans Paris par cet événement. Il fallait avoir un certain courage pour ne pas craindre de dire la vérité et de manifester son opinion dans un pareil moment. Cette lettre prouve une fois de plus qu'il ne pouvait exister aucune sympathie entre Pinel et la plupart des hommes qui dirigeaient le pouvoir en 1793.

Paris, 24 janvier 1793.

« Je ne doute pas que la mort du roi ne soit racontée diversement, suivant l'esprit de parti, et qu'on ne défigure ce grand événement soit dans les journaux, soit dans les bruits publics, de manière à défigurer la vérité ; comme je suis ici à la source, et que, éloigné par principes de tout esprit de parti, j'ai trop appris le peu de cas qu'il fallait faire de ce qu'on appelle *aura popularis*, je vais te rapporter fidèlement ce qui est arrivé. C'est à mon grand regret que j'ai été obligé d'assister à l'exécution, en armes, avec les autres citoyens de ma section, et je t'écris le cœur pénétré de douleur, et dans la stupeur d'une profonde consternation.

» Louis, qui a paru entièrement résigné à la mort par des principes de religion, est sorti de sa prison du Temple vers les neuf heures du matin, et il a été conduit au lieu du supplice dans la voiture du maire avec son confesseur et deux gendarmes, les portières fermées. Arrivé près de l'échafaud, il a regardé avec fermeté ce même échafaud, et dans l'instant le bourreau a procédé à la cérémonie d'usage, c'est-à-dire qu'il lui a coupé les cheveux, qu'il a mis dans sa poche, et aussitôt Louis est monté sur l'échafaud ; le roulement d'un grand nombre de tambours qui se faisait entendre, et qui semblaient apostés pour empêcher le peuple de demander grâce, a été interrompu d'abord par un geste qu'il a fait lui-même, comme voulant parler au peuple assemblé ; mais à un autre signal, qu'a donné l'adjudant du général de la garde nationale, les tambours ont repris leur roulement, en sorte que la voix de Louis a été étouffée, et qu'on n'a pu entendre que quelques mots confus, comme : *Je pardonne à mes ennemis*, etc. ; mais, en même temps, il a fait quelques pas autour de la fatale planche où il a été attaché, comme par un mouvement volontaire, ou plutôt par une horreur si naturelle à tout homme qui voit approcher sa fin dernière, ou bien par l'espoir que le peuple demanderait sa grâce, car, quel est l'homme qui n'espère pas jusqu'aux derniers moments ? L'adjudant du général a donné ordre au bourreau de faire son devoir, et, dans l'instant, Louis a été attaché à la fatale planche de ce qu'on appelle la guillotine, et la tête lui a été tranchée, sans qu'il ait eu presque le temps de souffrir, avantage qu'on doit du moins à cette machine meurtrière, qui porte le nom d'un médecin qui l'a inventée. Le

bourreau a aussitôt retiré la tête du sac, où elle s'engage naturellement, et l'a montrée au peuple.

» Aussitôt qu'il a été exécuté, il s'est fait un changement subit dans un grand nombre de visages, c'est à-dire que, d'une sombre consternation, on a passé rapidement à des cris de *Vive la nation !* du moins la cavalerie qui était présente à l'exécution, et qui a mis ses casques ou bout de ses sabres. Quelques citoyens ont fait de même, mais un grand nombre s'est retiré le cœur navré de douleur, en venant répandre des larmes au sein de sa famille. Comme cette exécution ne pouvait se faire sans répandre du sang sur l'échafaud, plusieurs hommes se sont empressés d'y tremper, les uns l'extrémité de leur mouchoir, d'autres un morceau de papier, ou toute autre chose, pour conserver le souvenir de cet événement mémorable, car il ne faut pas se livrer à des interprétations odieuses. Le corps a été transporté dans l'église Sainte-Marguerite, après que des commissaires de la municipalité, du département, et du tribunal criminel ont eu dressé le procès-verbal de l'exécution. Son fils, le ci-devant dauphin, par un trait de naïveté qui intéresse beaucoup en faveur de cet enfant, demandait avec instances, dans son dernier entretien avec son père, d'aller l'accompagner pour demander sa grâce au peuple.

» Il me serait facile de m'étendre sur le jugement qu'a prononcé l'Assemblée nationale, et de faire voir jusqu'à quel point la prévention et la haine ont éclaté. Je suis certainement bien loin d'être royaliste, et personne n'a une passion plus sincère que moi pour la prospérité de ma patrie, mais je ne puis me dissimuler que la Convention nationale s'est chargée d'une responsabilité bien redoutable, et qu'en outre elle a dépassé ses pouvoirs. Dans tous les gouvernements réguliers, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif sont essentiellement distincts, ou bien il règne la plus effrayante tyrannie, car, si le corps qui a le pouvoir de faire les lois a aussi celui de les appliquer suivant ses caprices et de les faire exécuter, quel est le citoyen dont la sûreté et la propriété ne sont pas menacées. Le corps législatif avait sans doute le droit de créer un tribunal ou une commission pour le jugement du ci-devant roi, prévenu d'avoir favorisé l'entrée des troupes étrangères dans la France, encore ne pouvait-on le juger que d'après les lois de la constitution, qui déclare dans deux cas la déchéance du roi. En supposant qu'on eût nommé une commission extraordinaire, c'était encore aux ministres, au conseil exécutif provisoire, de nommer les membres de ce tribunal ; il aurait fallu établir un jury de jugement et un jury d'accusation, et observer, à la rigueur, toutes les formalités du Code pénal. Alors la Convention nationale eût été à couvert, et ne se fût point exposé au repentir trop tardif d'avoir commis la plus grande infraction aux lois éternelles de la justice. Dans le jugement du roi anglais Charles I^{er}, tu sais bien que le parlement d'Angleterre se garda bien de se charger de sa condamnation, et on eut recours à la formation d'un tribunal ; ce sont là des règles que les moindres connaissances en politique rendent sensibles. La Convention nationale a passé par-dessus toutes les formes, et l'on a vu l'exemple révoltant d'un d'Orl... qui vota contre son propre parent, et d'une foule de forcés, prédicateurs éternels du massacre et d'une haine envenimée contre le roi Louis.

» Si l'on se livre à des considérations politiques, on voit bien, d'un autre côté, dans quel abîme de maux peut nous plonger un jugement aussi illégal et aussi précipité, tandis qu'il paraît que la majorité de la nation aurait seulement voté pour la réclusion. Si tu connaissais, comme moi, tous les ressorts perfides que les méchants font mouvoir pour entraîner dans le piège des députés des départements, qui arrivent ici sans expérience; si tu pouvais, comme moi, te former une idée des astuces perfides, de l'audace impudente et effrénée avec lesquelles se montre le crime dans les temps de révolution et de trouble, en vérité, tu serais à jamais dégoûté de vouloir te mêler d'aucune affaire politique. Tu sais que, dans les premiers temps de la révolution, j'ai eu aussi cette ambition, mais ma vie, ainsi que celle de mes confrères, a été tellement en danger lors même que je ne demandais que la justice et le bien du peuple, j'ai conçu une si profonde horreur pour les clubs et les assemblées populaires, que je me suis, depuis cette époque, éloigné de tous les postes publics qui ne se rapportent point à ma profession de médecin. Quelqu'un m'a dit que tu avais failli être nommé à l'Assemblée nationale. Ah! que tu dois te féliciter d'être loin de cet effrayant tourbillon, qui menace d'engloutir tout ce qui s'y présente. En qualité de médecin et de philosophie, habitué à méditer sur les gouvernements anciens et modernes et sur la nature de l'homme, je ne prévois qu'anarchie, que factions, que guerres désastreuses, même pour les vainqueurs, et certainement je connais bien maintenant ce pays-ci, et toute la valeur de tant de pygmées qui font un si grand bruit. Adieu, je t'estime heureux d'être dans la campagne, et de n'avoir pas l'âme abreuvée d'amertume par le spectacle des factions et des sourdes intrigues, et par les pressentiments les plus noirs et les plus mélancoliques; adieu.

» P. S. — Un député a été assassiné hier, pour avoir voté la mort du roi (1). »

(1) Allusion à la mort de Lepelletier de Saint-Fargeau.

Veillez agréer, etc.

PINEL neveu.

A M. A. DECHAMBRE,

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE.

Puisque vous paraissez croire que quelques autres lettres de Pinel et de nouveaux détails sur sa vie pourraient intéresser le public médical, je me rends très volontiers à vos désirs en vous les adressant : c'est d'ailleurs pour moi une grande satisfaction de payer ce nouvel hommage à la mémoire de mon oncle, dont le noble caractère, les sentiments généreux, les qualités affectives, les vertus privées furent toujours à la hauteur de son rare talent, de son mérite élevé, de sa vaste érudition, de son savoir presque universel. Merci donc de me mettre à même de faire connaître plus amplement toute la valeur de cet homme de bien et de génie.

Les lettres que je vous remets aujourd'hui peignent Pinel sous le rapport moral et intellectuel d'une manière parfaite ; elles mettent en relief les traits dominants de son caractère, ses goûts d'indépendance et de simplicité, son amour du bien, son peu d'ambition, son éloignement pour le bruit, son aversion pour l'intrigue, pour le charlatanisme ; il ne connut jamais ces moyens de parvenir détournés et obliques qu'un homme honorable ne saurait avouer, et il avait un souverain mépris pour ceux qui étaient assez éhontés pour les mettre en usage.

La moralité et la probité scientifiques de Pinel se montrent dans cette nouvelle correspondance, comme on a vu les sentiments patriotiques et son horreur pour les mesures sanguinaires se manifester dans les deux premières lettres. On trouvera aussi dans celles que je livre au public la preuve de l'étendue et de la variété de ses connaissances ; on y verra qu'une foule de questions lui étaient familières et qu'il avait mûrement médité sur tout ce qui se rapportait non-seulement aux sciences, mais encore aux lettres, à la philosophie, à l'histoire, à la législation des temps anciens et modernes. Je crois donc que cette correspondance sera lue avec intérêt et avec fruit, principalement par les médecins de notre époque, qui ne sauraient trop se rappeler que leurs confrères d'autrefois possédaient une instruction profonde, peu commune de nos jours. Les Hallé, les Chaussier, les Percy, les Thouret, les Vicq-d'Azyr, les Corvisart, etc., n'étaient pas seule-

ment des médecins du premier mérite, mais ils étaient en même temps aussi versés dans les lettres que dans les sciences.

Avant de vous dire quelques mots sur le contenu des lettres de Pinel, permettez-moi de vous parler encore de ses premières années, — car vous savez qu'en étudiant les traits dominants de certains hommes dans leur enfance, on peut souvent deviner ce qu'ils seront un jour, — d'entrer dans de nouveaux détails sur sa vie privée et scientifique, et de rectifier les erreurs nombreuses qu'ont été commises à son égard.

Pinel, dès son plus jeune âge, donna des signes d'une intelligence précoce, et étonnait ses maîtres par son aptitude; il remportait tous les prix. Toute la ville de Lavour fut bientôt instruite des dispositions brillantes du jeune Philippe, et l'évêque de ce diocèse, Castellane, fit tous ses efforts pour lui faire embrasser l'état ecclésiastique. Pinel endossa la soutane et étudia la théologie avec le zèle qui lui inspirait une piété douce et fervente. Il dévora, pour ainsi dire, les Pères de l'Eglise, et puisa dans leurs ouvrages, dans les livres saints, et surtout dans l'Evangile, les vrais principes du christianisme dont malheureusement on s'est si souvent écarté. Il acquit, en peu d'années, des connaissances très étendues sur toutes ces matières, et il put, à son tour, les enseigner à ses condisciples qui devinrent en même temps ses élèves.

Pinel se rendait fréquemment dans sa famille, dont 45 kilomètres seulement le séparaient; il franchissait cette distance à pied avec une grande rapidité: sa constitution était forte, robuste, vigoureuse; il était de petite taille, mais son corps était bien proportionné; sa tête était développée, son front large, haut, découvert et proéminent, ses cheveux noirs, ses yeux vifs, son nez aquilin, son menton arrondi, sa bouche petite, son sourire doux et affable; sa physionomie, empreinte de bienveillance et de bonté, présentait de bonne heure le caractère de la réflexion et de la maturité; toute sa personne, ses manières, son langage, son maintien, sa conduite réservée et austère inspiraient la condescendance et le respect; ses quatre frères et sa sœur ne le tutoyèrent jamais. Plein d'aménité, d'affection, de sollicitude pour eux, il leur imposait par sa gravité et par son ton un peu magistral, quoique toujours indulgent. Dans la journée, il les rassemblait pour leur donner quelques leçons, et, avant le coucher, il présidait à la prière du soir qui se faisait en commun et avec un grand recueillement. Il avait à peine douze ans lorsqu'il perdit sa mère, dont la mort lui occasionna une impression des plus douloureuses.

Il allait parfois à la chasse avec son père, fort habile dans cet

exercice qu'il lui avait appris dès son jeune âge ; mais l'âme sensible de Philippe éprouvait un sentiment pénible à la vue du gibier blessé ou mort sur lequel il regrettait d'avoir tiré ; aussi, la chasse ne devint-elle bientôt pour lui qu'un moyen de se livrer plus facilement à ses goûts favoris, c'est-à-dire à l'étude. Il prenait, par maintien, son fusil, tantôt s'enfonçait dans les bois touffus et solitaires des environs, tantôt parcourait les bords si fertiles, si beaux et si riants de l'Agout, tantôt, s'élevant sur un des coteaux placés en amphithéâtre, plantés d'arbres fruitiers de toute espèce, de vignes, de mûriers, de maïs, etc., contemplait avec admiration le coup d'œil ravissant de la vallée qui était à ses pieds, et, du côté de l'orient, à 40 kilomètres de distance, la chaîne de montagnes qui relie les Pyrénées aux Alpes. Si Pinel prenait un fusil, il emportait aussi des livres, et, lorsqu'il était parvenu dans un lieu retiré, il mettait de côté son arme, se livrait à la lecture et oubliait ainsi la chasse pendant des heures entières. Ses auteurs favoris furent d'abord Virgile et Horace, plus tard, Cicéron, Pline et Tacite, qu'à près de quatre-vingts ans il aimait encore à relire.

Vers l'âge de vingt-deux ans, et non de dix-sept ans, comme le dit Cuvier, il quitta Lavour et renonça au projet de continuer à suivre l'état ecclésiastique ; il se rendit à Toulouse où il étudia avec une ardeur et un goût extrêmes les mathématiques ; science qu'il put bientôt enseigner et dans laquelle il fit de grands progrès. Mon père m'a souvent raconté que, logés ensemble dans une chambre fort modeste, il avait été témoin de son zèle pour l'étude ; très fréquemment, à son réveil, le lendemain, il trouvait mon oncle à la place où il l'avait laissé la veille en se couchant, c'est-à-dire les coudes sur la table, les mains soutenant la tête, et dans un état de méditation.

Il donnait aussi des leçons de philosophie et soutint, sur cette branche des connaissances humaines, une thèse dont le titre révèle suffisamment les aptitudes sérieuses de son esprit : « *De la rectitude que l'étude des mathématiques imprime au jugement dans son application aux sciences.* » On rapporte qu'il concourut à peu près à la même époque pour les jeux floraux, et qu'il fut couronné.

Il ne tarda pas à entrer dans une famille riche et honorable, et fit l'éducation des deux fils, dont l'un embrassa la carrière de la magistrature, et l'autre celle de la haute finance. Il suivit, en même temps, les hôpitaux et les cours de l'École de médecine de Toulouse, passa ses examens d'une manière brillante et s'y fit recevoir docteur au mois de décembre 1773.

Après un séjour de quelques années dans cette ville, et désirant

acquérir des connaissances plus étendues, il s'achemina, au commencement de 1774, vers la célèbre université de Montpellier, veuve depuis peu de temps de sa plus grande illustration, Boissier de Sauvages, et où le mérite de Barthéz commençait à percer.

Là, comme à Toulouse, il entra dans une famille des plus recommandables pour faire l'éducation du fils de la maison, qui devint plus tard officier du génie d'un grand mérite. C'est à tort que Cuvier a avancé que Pinel avait formé à Montpellier un établissement pour se procurer des moyens d'existence. Le temps que lui laissait cette éducation était employé à se perfectionner dans les langues anciennes, à assister aux cours de médecine, d'histoire naturelle et de chimie, et à composer, pour les aspirants au doctorat, des thèses qui étaient des modèles et des chefs-d'œuvre d'une correcte et élégante latinité. Il choisissait de préférence des questions relatives à l'hygiène, branche de la médecine pour laquelle il avait un penchant tout particulier.

Pinel fit connaissance, dans cette ville, avec un jeune homme d'une imagination ardente, passionnée et impatiente, qui s'essayait dans les diverses branches de la littérature et dont les travaux restaient stériles. Pinel le ramena à des idées plus positives en lui donnant des leçons de mathématiques, en l'engageant à lire et à méditer avec lui principalement les œuvres d'Hippocrate, de Plutarque et de Montaigne, et à suivre ensemble les cours de médecine et des sciences accessoires. A partir de ce moment, ils conçurent l'un pour l'autre un attachement que le temps et les distances n'affaiblirent jamais. Ce condisciple, cet élève, arrivé plus tard, sous le Consulat et le premier Empire, aux plus hautes dignités, aux honneurs scientifiques les plus élevés, était l'illustre Chaptal, comte de Chanteloup, qui conserva toujours un souvenir reconnaissant des leçons et des conseils de son ami.

A la même époque, Pinel, qui, comme je l'ai dit, s'était fait recevoir docteur en médecine à Toulouse, tint à honneur de prendre le même grade à Montpellier. Il se lia avec un jeune étudiant anglais. L'un et l'autre s'enseignèrent réciproquement les langues anglaise et française. On raconte qu'en quittant Montpellier pour aller à Paris, vers le commencement de 1778, et non de 1772, comme on l'a dit et répété dans plusieurs notices biographiques, ils furent arrêtés en route parce qu'ils étaient sans passe-ports, et voyageaient avec une simplicité qui avait inspiré tout d'abord peu de confiance aux autorités locales. Ils purent cependant, après quelques explications, continuer leur route. Quarante-trois ans après, vers 1820, le compagnon de Pinel, devenu dans son pays un mé-

decin célèbre, vint visiter la France, et présenta sa famille à l'auteur de la *Nosographie*.

Pinel avait des lettres de recommandation pour Cousin, chez lequel il se présenta dès son arrivée. Ce grand géomètre, frappé des connaissances étendues de Pinel en mathématiques, s'empressa de lui procurer des élèves dont les leçons, convenablement rétribuées, lui assuraient une honorable aisance et le mettaient à même de pouvoir se livrer à l'étude des lettres, des sciences et surtout de la médecine.

Le hasard voulut que Pinel habitât la maison où était un jeune étudiant fort studieux, pour lequel il sentit une sympathie des plus vives, qui fut pleinement partagée ; il s'établit entre eux une étroite et durable amitié ; cet ami de mon oncle était l'excellent Desfontaines, devenu plus tard professeur de botanique au Jardin des plantes, et membre de l'Institut.

Bientôt la position de Pinel devint encore plus indépendante, et il put se passer de donner des leçons de mathématiques ; dès lors, il suivit plus assidûment les hôpitaux, fréquenta les bibliothèques et les académies, traduisit des ouvrages, écrivit dans plusieurs recueils scientifiques, notamment dans le *JOURNAL DE PARIS* où il fit paraître des articles nombreux de médecine, de physique et de philosophie, exerça la médecine, eut une clientèle peu nombreuse mais choisie. Vers la fin de 1782, il fut chargé de la direction de la *GAZETTE DE SANTÉ*, où j'ai déjà dit qu'il publia une partie de son *Traité d'hygiène*. En 1784, il traduisit de l'anglais les *Institutions de médecine pratique* de Cullen, traduction qui lui fut payée, comme il nous l'apprend, 4,000 francs, et qui parut en 1785 et non en 1784, comme le disent les biographes.

Les études philosophiques et mathématiques de Pinel l'avaient porté naturellement à méditer les œuvres de Borelli, pour lesquelles il s'était passionné. On sait que le médecin napolitain avait cherché à appliquer avec un grand talent, et souvent avec succès, les lois de la statique et de la mécanique à la physiologie. Le médecin français avait composé deux mémoires, l'un relatif aux mouvements partiels des extrémités, qu'il avait lu à la Société royale de Montpellier, en 1777 ; l'autre aux mouvements d'ensemble, qu'il avait l'intention de lire à l'Académie des sciences de Paris ; ils furent insérés en partie dans des articles de chirurgie, d'anatomie comparée et de zoologie, qu'il publia dans des recueils périodiques. En 1785 et 1786, il avait communiqué à l'Académie des sciences des mémoires sur diverses luxations, dont des extraits furent reproduits dans les journaux scientifiques de l'époque. En 1786, il fit paraître dans le *JOURNAL DE PHYSIQUE* un travail sur les

vices originaires des parties génitales, et sur les caractères apparents ou réels des hermaphrodites, basé sur un cas qu'il avait en sous les yeux ; plus tard, trois autres mémoires, le premier sur la structure et la conformation de la tête de l'éléphant, le deuxième sur la rétractilité des ongles chez certains carnassiers, le troisième sur les moyens de préparer les quadrupèdes et les oiseaux. En 1788, il donna une nouvelle édition de Baglivi avec notes et commentaires ; de 1789 à 1794, on publia un abrégé des *Transactions philosophiques*, et Pinel, sur quatorze volumes, en traduisit trois à lui seul, l'un sur la chimie, un autre sur l'anatomie et la physique animale, et un troisième sur la médecine et la chirurgie. Il travailla aussi à un autre volume consacré à la matière médicale et à la pharmacie. Vers 1793, il fit une note intéressante sur l'ossification d'un cerveau qui avait été montré en 1753 à l'Académie des sciences par Baron, et que Deyeux avait conservé.

En 1783, la perte cruelle d'un ami conduit à la manie par un excès d'enthousiasme pour la gloire, et l'insuffisance des moyens pour la combattre, dirigèrent son esprit vers l'étude de l'aliénation mentale, et, comme il le dit lui-même plus tard, dans son *Mémoire sur le traitement moral de la folie* et dans son *Traité médico-philosophique*, son admiration pour les préceptes judicieux des anciens à l'égard de cette maladie fut encore augmentée, et, dès lors, *il commença et fit, pendant cinq années suivies, des observations sur la manie et sur l'application des remèdes moraux dans une pension d'aliénés* (maison de santé Belhomme). A partir de cette époque, Pinel fit paraître, dans la GAZETTE DE SANTÉ, des articles qui se rattachaient aux affections nerveuses et mentales. En 1788, il communiqua à la Société royale de médecine un travail sur la distinction des diverses espèces de manie et sur les moyens d'en diriger le traitement, résultant des observations faites à l'établissement Belhomme ou dans sa pratique particulière ; en 1789, il publia dans le même journal une note intitulée : *Observations sur le régime moral qui est le plus propre à rétablir, dans certains cas, la raison égarée des maniaques*. Il écrivit aussi, dans le JOURNAL GRATUIT DE SANTÉ, en 1790, un mémoire plein d'intérêt ayant pour titre : *Réflexions médicales sur l'état monastique*, où se trouve une histoire remarquable de mélancolie érotique guérie par les travaux du jardinage et par les bains. Dans les premiers mois de 1791, il inséra dans le journal intitulé : *La médecine éclairée par les sciences physiques*, de Fonreroy, plusieurs articles sur la mélancolie suicide ; le 30 août 1791, et non en 1792 comme l'a avancé Pariset, la Société royale de médecine avait proposé un prix sur la question suivante : « *Indiquer les moyens*

les plus efficaces de traiter les malades dont l'esprit est aliéné avant l'âge de vieillesse. » Pinel envoya un mémoire qui fut mentionné honorablement le 28 août 1792, et qui avait donné une haute idée de l'auteur aux juges chargés de l'examiner et dont Thouret faisait partie ; ce travail avait pour épigraphe ces mots de Celse : « *Gerere se pro cujusque naturâ necessarium.* »

Cabanis, Cousin et Thouret, amis de Pinel, furent placés à la tête de l'administration des hôpitaux, dont quelques-uns, et entre autres Bicêtre, étaient dans un état déplorable ; ils connaissaient tous son mérite et les études qu'il avait déjà faites sur la folie ; ils pensèrent qu'il était le seul homme de France, comme le dit Pariset, capable de remédier aux maux et aux désordres qui régnaient dans la division des aliénés : aussi s'empressèrent-ils de le faire nommer médecin en chef de cet hospice.

C'est pendant les orages de la Révolution, à une époque mémorable mais sanglante de notre histoire, qu'eut lieu cette nomination. J'ai déjà fait connaître que les biographes ne sont pas d'accord sur l'époque précise où elle fut faite ; les uns prétendent que ce fut au commencement, les autres à la fin de 1792. De plusieurs passages du *Traité médico-philosophique*, on pourrait inférer que Pinel était déjà à Bicêtre en 1792 : ainsi, il rend compte des massacres du mois de septembre et rapporte un épisode fort dramatique à ce sujet ; il semblerait évident, d'après ce qu'il dit, qu'il aurait été sur les lieux dans ce moment. Dans une partie du même livre, il s'exprime ainsi : « Mes observations furent reprises à Bicêtre par ma nomination, la première année de la Révolution. » Par *Révolution*, il devait entendre la République. Dans la *Nosographie*, il dit : « Ma nomination à la place de médecin en chef des infirmeries de Bicêtre, vers l'an 1^{er} de la République. » Tandis que, dans d'autres chapitres, il écrit : « L'hospice de Bicêtre, confié à mes soins, à titre de médecin en chef, durant les années II et III de l'ère républicaine, m'ouvrit un champ libre pour poursuivre ces recherches commencées à Paris depuis quelques années. » Les lettres que je possède, écrites en février, juillet et novembre 1792, en janvier 1793, ne font nullement mention de son séjour à Bicêtre ; d'un autre côté, le registre de cet hospice fixe sa nomination au 25 août 1793 et son installation dans les premiers jours de septembre, date, comme je l'ai dit, qui concorde avec la fin de l'an 1^{er} de la République. On doit croire d'après cela que ce fut vers les derniers mois de 1793, et non de 1792, que Pinel se présenta à l'hôtel de ville pour demander l'autorisation à la commune de faire enlever les chaînes aux aliénés de Bicêtre, puisque Couthon, qui présidait cette assemblée, s'était éloigné de la scène politique dans la dernière moitié de l'année

1792, et n'y avait reparu qu'en janvier 1793 ; d'ailleurs, ce fut probablement le tribunal révolutionnaire nommé après le 40 août de cette année dont il doit être ici question.

Quoi qu'il en soit, que Pinel ait été nommé en 1792 ou en 1793, cela importe peu ; ce qui importe à connaître et qu'il ne faut pas oublier, ce qui est un de ses plus beaux titres devant la postérité, c'est que, peu de temps après son installation à Bicêtre, il réalisa en partie les idées de réforme qu'il avait conçues et déjà appliquées sur un plus petit théâtre, et changea ainsi le sort des aliénés. C'est cette réforme philosophique autant que médicale, continuée et achevée par Esquirol et M. Ferrus, qui a totalement transformé les asiles où ils sont reçus.

On ne saurait, de nos jours, se faire une idée de la situation déplorable où étaient ces maisons. Qu'on se figure des cachots bas, humides et infects, sans lumière et sans air, désignés sous le nom de *loges*, présentant un mauvais grabat ou une paille pourrie jonchant le sol de pierre ; qu'on se figure des êtres humains nus ou couverts de haillons, presque toujours furieux, enchaînés et renfermés dans ces lieux de désolation et de misère, véritables tombes d'où ils ne sortaient que pour être transportés à leur dernière demeure ; qu'on se figure des gardiens féroces pris parmi les condamnés, les traitant comme des brutes, usant à leur égard des moyens les plus barbares, les accablant d'injures ; se livrant envers eux aux railleries les plus insultantes, les frappant impitoyablement ou engageant avec eux des luttes terribles et souvent sanglantes ; leur jetant une nourriture grossière, insuffisante ; les laissant manquer d'eau pour étancher leur soif, de couvertures pour se garantir du froid des hivers ; les exposant à la risée des visiteurs curieux de ces tristes spectacles ; qu'on se figure ces malheureux réputés incurables, abandonnés par leurs familles, privés de soins médicaux, pâles, hâves, décharnés, croupissant dans leurs propres déjections, gémissant sous le poids des fers qui déchiraient leurs membres, exténués par des émissions sanguines répétées, exaltés par le sentiment de leurs horribles souffrances et par le traitement inhumain que leur faisaient subir leurs indignes geôliers, et l'on n'aura qu'une idée très incomplète de l'état affreux des asiles d'aliénés en général, et de Bicêtre en particulier.

Le cœur compatissant de Pinel fut navré de douleur à la vue d'un pareil spectacle et à l'aspect de ces pauvres insensés dont la raison, chez quelques-uns, n'était peut-être pas éteinte sans retour. Semblable à un nouveau Messie, il entreprit l'œuvre de régénération et de délivrance à laquelle la Providence l'avait destiné ; avec lui la bonté et la douceur, la pitié et l'humanité, la justice et

la philanthropie, la philosophie et la science, firent aussi leur entrée dans ce séjour de l'infortune et du désespoir.

Pinel avait trouvé, comme surveillant à Bicêtre, Pussin, homme d'un sens droit, quoique sans instruction, qui comprit ses idées et le seconda dans ses vues de réforme ; il oublia alors, comme il le dit, qu'un bonnet de docteur avait orné sa tête ; il eut avec lui de nombreux entretiens pour connaître les antécédents de ces malades, et des conversations fréquentes avec ceux qui pouvaient le comprendre ; il étudia leur caractère, flatta l'amour-propre de quelques-uns, promit de satisfaire leurs désirs raisonnables, combattit avec aménité et bienveillance, parfois avec fermeté, les idées délirantes de certains autres, tâcha de capter la confiance de tous, leur donna l'espoir d'un meilleur sort, et même du retour dans leurs familles, à la condition qu'ils suivraient ses avis et ne se livreraient plus à leurs extravagances et à leurs actes désordonnés. Quand il eut la certitude que son influence et son ascendant sur eux étaient établis sur des bases suffisantes, il entreprit de les délivrer de leurs chaînes, de les faire sortir de leurs réduits sombres et malsains, en leur accordant tout d'abord une liberté limitée dans les préaux de leurs divisions respectives.

Le pouvoir de cette époque était ombrageux, et Pinel était suspect et surveillé ; aussi ce ne fut qu'avec peine et après des demandes réitérées qu'il obtint l'autorisation de faire briser les fers des aliénés, tant les hommes qui gouvernaient, à cette époque, la France, étaient méfiants et voyaient même dans l'affranchissement des fous, ces esclaves et ces victimes de l'ignorance et de la barbarie, un acte qui pouvait être favorable à l'aristocratie et attentatoire aux institutions de la République.

Le fameux Couthon, qui présidait la redoutable commune de Paris, lorsque Pinel vint y demander cette autorisation, se transporta le lendemain à Bicêtre, pour s'assurer par lui-même qu'une pareille demande ne cachait aucun projet contre le gouvernement démocratique. Lorsqu'il vit les aliénés dont Pinel voulait faire tomber les fers, il se tourna vers lui et lui dit : « Es-tu donc fou toi-même de vouloir délivrer ces bêtes féroces ? — Non, lui répondit Pinel avec simplicité et fermeté, car j'ai la certitude que ces malheureux ne sont aussi violents et aussi insensés que parce qu'ils sont enchaînés, j'ai la conviction que, lorsqu'ils ne le seront plus, ils se calmeront et redeviendront peut-être raisonnables. — Fais comme il te plaira, » dit Couthon en se retirant.

Dès ce moment Pinel se mit à l'œuvre, et, le lendemain, il fit enlever les chaînes à une cinquantaine d'aliénés et à trente autres quelques jours après. C'est cette belle et admirable scène de science et d'humanité qui fait tant d'honneur à Pinel, et dont sa

famille est si justement fière, que l'Académie de médecine a voulu consacrer par un souvenir durable en la faisant reproduire dans un tableau qui orne la salle de ses séances.

Cependant, dans ces temps-là, les actes les plus honorables étaient souvent mal interprétés, et la malveillance, l'ignorance ou le fanatisme politique les montraient quelquefois sous un jour odieux. On avait répandu le bruit que c'était dans de mauvaises intentions que Pinel avait fait enlever les chaînes aux aliénés, et, sous ce prétexte, des forcenés le conduisaient un jour à la lanterne. Chevingé, ancien soldat aux gardes françaises, lui sauva la vie en l'arrachant de leurs mains. Cet homme était un de ces fous que Pinel avait délivrés, qu'il avait guéris, et pris ensuite à son service.

Les réformes opérées par Pinel ont eu, au point de vue médical et philanthropique, un retentissement immense dans tous les pays civilisés où depuis, quoique lentement, elles se sont étendues aux applaudissements des âmes généreuses et éclairées. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que ces pensées d'amélioration étaient dans tous les esprits, que la philosophie du XVIII^e siècle tendait à les faire éclore, qu'elles étaient partagées même par le pouvoir, et que, depuis dix ans, on cherchait à les introduire dans les maisons d'aliénés.

Des tentatives de ce genre avaient été faites partiellement dans diverses contrées, et quelques médecins en particulier, dans les hôpitaux qu'ils dirigeaient, avaient essayé de changer le système abominable suivi à l'égard des fous : ainsi à l'hôpital de Saragosse, en Espagne, on accordait depuis longtemps aux malades une certaine liberté, et l'on employait le travail manuel avec avantage. Cet asile, ouvert aux aliénés de tous les pays et de tous les cultes, portait pour inscription : *Urbis et orbis*. En Hollande, en Belgique, en Savoie, en Angleterre, en France, dans quelques asiles, on s'était efforcé aussi d'adoucir le sort de ces malheureux. Mais qu'étaient donc tous ces essais informes et timides, ces ébauches incomplètes, ce retour vers les préceptes des anciens, que Pinel avait préconisés et mis en pratique dix ans avant son arrivée à Bicêtre, auprès de cette réforme radicale basée sur les principes les plus rationnels de la médecine et de la philosophie, empreinte du véritable esprit de charité qu'inspire le christianisme, à laquelle la postérité reconnaissante a justement rattaché le nom de l'aliéniste français ?

Après quatre années de recherches, soit à Bicêtre, soit à la Salpêtrière, dont il était devenu le médecin en chef, Pinel en publia le résultat dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation* pour l'an V et l'an VI ; ces travaux, réunis à ceux qu'il avait faits avant son entrée à Bicêtre, lui servirent à composer la première

édition de son *Traité medico-philosophique sur l'aliénation mentale* en l'an IX (1800). Il les compléta plus tard par de nouvelles observations et des considérations plus étendues, en donnant la deuxième édition en 1809.

On ne saurait contester l'originalité, le haut mérite et la grande portée de cette œuvre didactique qui a rendu d'immenses services en vulgarisant les doctrines de Pinel. Lorsque parut ce traité, la science mentale manquait d'ouvrages qui pussent servir de guides en pareille matière ; les quelques livres anglais qui avaient été imprimés dans les vingt-cinq dernières années du XVIII^e siècle, comme ceux d'Arnold, de Chrichton, Ferriar, Haslam, Perfect, etc., n'offraient qu'un intérêt médiocre, des préceptes vagues, insuffisants, aueune vue médicale vraiment élevée et capable de pouvoir diriger le médecin dans le chaos et l'état déplorable où se trouvaient les asiles d'aliénés. Ceux qu'on avait édités en Allemagne et en Italie, sans excepter les travaux de Locher, de Greding, de Langermann, de Chiarugi, n'avaient pas plus de mérite. A Chambéry, le docteur Daquin avait publié vers le milieu de 1791, et plus tard, en 1804, un travail intitulé : *De la philosophie de la folie*, qui est resté presque toujours inconnu, et n'a pas même été indiqué par la plupart des aliénistes et des biographes. Ce livre, quoique inspiré par des sentiments généreux et philanthropiques, et recommandable à plusieurs titres, est cependant dépourvu d'érudition, de science, de notions spéciales ; il est écrit d'un style incorrect et contient une foule de propositions erronées, telles que celles relatives au suicide, à la curabilité de la folie, aux désirs vénériens des aliénés, à l'influence de la lune, à l'emploi des moyens contentifs, etc. La classification des affections mentales ne saurait soutenir le moindre examen. Dans la deuxième édition, dédiée à Pinel, l'auteur n'a nullement profité des progrès qu'avait faits la science mentale ; il se borne à louer et à exalter le traité médico-philosophique. Voici quelques mots de sa dédicace : « J'avais adressé la première édition de cet ouvrage à l'humanité, parce que le sujet paraissait m'en faire un devoir ; mais aujourd'hui j'en remplis un bien plus satisfaisant pour moi, monsieur, et bien plus conforme à *la chose*, en vous dédiant cette seconde édition, parce que vous êtes cette précieuse vertu même personnifiée. Votre écrit sur la manie peint tout à la fois les sentiments généreux d'une belle âme et la fécondité du génie ; on y trouve cette sensibilité *sympathisante* aux maux d'autrui à côté des ressources salutaires de l'art pour les soulager. »

Personne, et Daquin encore moins qu'un autre, n'avait contesté à Pinel la gloire que lui ont acquise les réformes opérées à Bicêtre ; cependant, depuis quelques années on a cherché, non à en ternir l'éclat, c'eût été difficile, mais à l'amoindrir en voulant la

faire partager à Daquin, prétendant qu'à ce dernier appartenait la priorité de la réforme du traitement de la folie. Je crois avoir réduit dans un autre écrit (voir ma note sur la réforme du traitement des aliénés, 1854, et mes lettres dans le *Journal des connaissances médicales*, du docteur Caffé, 1858) ces prétentions à leur juste valeur, et avoir montré que le médecin compatriote de Daquin qui les avait soulevées, et les deux autres confrères non moins honorables qui avaient soutenu son opinion, n'avaient pas suffisamment étudié la question et ne connaissaient pas les travaux de Pinel. Ils avaient eu le tort de confondre deux choses bien distinctes et bien différentes : la priorité des idées sur le traitement moral, que Pinel n'avait cessé dans ses écrits de faire remonter aux anciens, à Arétée, à Celse, à Cælius Aurelianus, et l'application, la réalisation de ces mêmes idées, qui ne pouvaient avoir lieu fructueusement que sur un vaste théâtre, comme Bicêtre ou la Salpêtrière, d'où elles devaient porter leur salutaire influence dans le monde entier.

Comparant seulement les dates de la publication du *Traité de la philosophie de la folie* et du *Traité médico-philosophique*, sans tenir compte de tout ce qu'avait fait Pinel avant son arrivée à Bicêtre, on a soutenu que *Daquin avait précédé Pinel dans la réforme du traitement des aliénés ; qu'il avait exprimé des idées nouvelles ; qu'elles étaient neuves et hardies pour le temps où elles furent promulguées ; qu'il devait être regardé comme l'inventeur de la méthode du traitement moral ; que ses idées étaient le germe fécond des grandes réformes accomplies par Pinel, Esquirol, Conolly et Leuret ; que, le premier, il avait indiqué et tenté celle à laquelle Pinel a attaché son nom.* Il est impossible, quand on s'est donné la peine d'étudier l'histoire de la médecine mentale, qu'on est au courant des travaux de Pinel, qu'on a lu attentivement le livre de Daquin, d'admettre de pareilles propositions : en effet, ce médecin n'a émis aucune idée neuve, et l'on citerait dans les auteurs une foule de passages où ce qu'il a écrit a été exprimé plus formellement et plus scientifiquement ; on verrait même que ses pensées philanthropiques ne sont qu'un pâle reflet et une répétition de ce qui avait été dit avant lui ; il n'a inauguré aucune réforme, il n'a pas fait briser les chaînes puisqu'il n'en parle même pas, et qu'à sa mort, vingt-cinq ans environ après, les aliénés de l'hôpital de Chambéry étaient dans l'état où il les avait trouvés, et qu'aucune des améliorations qu'il avait proposées, aucun des désirs, aucun des vœux qu'il avait exprimés n'avait été ni pris en considération ni réalisé.

Daquin s'était borné à faire promener individuellement quelques-uns de ses malades dans un enclos ou verger de cet asile, où il avait même reconnu qu'il était impossible de les laisser, parce qu'ils détruisaient les fruits ; il s'était apitoyé sur leur sort, leur

avait procuré quelques adoucissements, s'était plaint de ne pouvoir mieux faire, et cependant on a voulu citer ses bonnes intentions émanées d'un cœur généreux, mais impuissant, ses essais avortés, sans portée, sans résultat, comme une innovation et même comme une inauguration de réforme. Je demande à tout homme impartial ce qu'il peut y avoir de commun entre les actes tout à fait incomplets et presque inconnus de Daquin et ceux si féconds en heureuses conséquences de Pinel.

Je crois devoir ajouter un mot sur la question du silence gardé par Pinel à l'égard de Daquin, et derrière laquelle on s'est retranché, dans l'impuissance où l'on était de répondre à des objections appuyées sur des faits, des dates et des chiffres. On a été jusqu'à prétendre qu'il avait agi ainsi sous l'influence d'un sentiment de rivalité et de jalousie. De pareilles insinuations ne sauraient atteindre Pinel, dont la moralité et la probité scientifiques sont au-dessus de ces attaques rétrospectives dirigées contre sa mémoire ; et si quelque chose doit étonner, c'est qu'elles soient sorties de la plume d'hommes honorables qui, en exhumant le livre ignoré de Daquin, ont essayé de lui faire une réputation aux dépens de celle de Pinel.

Le silence de Pinel peut s'expliquer, il me semble, tout simplement, et l'on doit supposer : ou bien que le *Traité de la philosophie de la folie* lui a été inconnu ; ou bien, ce qui me paraît plus probable, qu'il ne se l'est pas rappelé au milieu de ses nombreuses occupations.

Quoi qu'il en soit, je pense qu'il était parfaitement en droit de se taire, car les compliments flatteurs de Daquin ne le forçaient pas à dire sa façon de penser sur son livre, dans lequel il y avait beaucoup à critiquer ; la seconde édition n'était qu'une paraphrase de la première, nullement au niveau de la science : l'auteur n'avait pas profité des travaux si éminents de l'aliéniste français, qui pouvait s'en plaindre avec raison.

En France il n'y avait aucune œuvre traitant *ex professo* de la folie ; dans les vingt dernières années du siècle, parurent : 1° une instruction pleine d'intérêt rédigée par ordre du gouvernement, par Colomlier et Doublet (1785) ; 2° quelques vues de Tenon (1788) ; 3° un travail d'Iberty sur l'hôpital des fous de Saragosse (1791) ; 4° un rapport lu à l'Assemblée nationale par Laroche-foucauld (1791) ; 5° quelques aperçus de Cabanis (1793) ; 6° une description de la maison d'aliénés d'Amsterdam, par Thouin (1796) ; 7° des lettres dans la *Bibliothèque britannique* sur un nouvel établissement pour la guérison des aliénés, par le docteur Larive (1798), et enfin les articles et mémoires de Pinel, dont j'ai parlé (1784-1798).

C'est dans ces conditions et dans ces circonstances que le *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale* fut publié.

Donner un aperçu historique sur les maladies mentales ; discuter la valeur des ouvrages qui en traitent ; classer ces affections en quatre principales divisions, dont une, la mélancolie, présente deux formes différentes, soit qu'il y ait oppression ou expansion morale ; offrir un choix d'observations ; porter la lumière sur les causes les plus fréquentes ; faire comprendre toute l'importance des dispositions natives, des différentes passions, etc., sous le rapport étiologique et l'utilité des connaissances psychologiques ; déterminer les caractères somatiques et psychiques de chaque genre ; peindre et faire connaître, le premier, cette espèce d'aliénation mentale consistant plutôt dans la perversion des facultés affectives, des instincts, des penchants, du sens moral, que dans la lésion des facultés intellectuelles qui sont ou paraissent complètement intactes ; développer les doctrines médico-légales qui découlent de l'existence de ces manies sans délire, de ces folies morales, de ces monomanies instinctives, parfois transitoires ; montrer aux juges qu'une foule d'individus présentés comme coupables et condamnés comme criminels, ne sont que des fous ; arracher à l'échafaud ou au bague de malheureux malades, ouvrir ainsi aux aliénistes modernes une voie nouvelle qu'ils devaient parcourir avec succès au profit de la justice et de l'humanité ; indiquer les règles générales pour la distribution des asiles ; établir les préceptes généraux à suivre dans le traitement physique et moral ; faire voir l'utilité et la nécessité du travail manuel, de l'isolement ; proscrire énergiquement tous les moyens violents ; dresser des tables statistiques ; saper les vieux préjugés avec les armes de la logique et de la science ; renverser l'édifice vermoulu élevé par l'ignorance, la barbarie et l'inhumanité ; ne pas se contenter seulement de donner des préceptes et des conseils, mais encore les appliquer et les réaliser, aux dépens parfois de sa santé, de son repos et de sa liberté ; s'élever à des considérations générales pleines de vues philosophiques et médicales du plus haut intérêt : tel est, en résumé, le vaste plan que Pinel s'était proposé et qu'il a si dignement exécuté.

Que la classification de Pinel soit défectueuse, qu'elle demande des modifications déjà faites, en partie, par Esquirol et M. Ferrus, ses élèves, ses savants et dignes continuateurs, j'en conviens ; toutefois, elle n'en est pas moins la base de toutes celles qui ont été proposées jusqu'à ce jour.

Si Pinel a confondu parfois la démence et l'idiotisme ; s'il a mis dans les manies des délires partiels sous le nom de manies sans délire ; si, sous le rapport de quelques formes et espèces de folie,

sous celui du siège et de l'anatomie pathologique, son ouvrage laisse à désirer, il faut reconnaître, en revanche, qu'il a tracé d'une main sûre, vigoureuse et expérimentée, tout ce qui a trait au régime moral et physique, et que, depuis, on a ajouté bien peu de chose sur ce point.

Le livre de Pinel est plus qu'une œuvre médicale, c'est encore un ouvrage rempli de vues philosophiques, de préceptes moraux, d'enseignements qui peuvent être aussi utiles aux médecins qu'à ceux qui s'occupent de psychologie, d'éducation, de législation, de justice et d'administration, et Pariset ne craint pas de dire qu'il devrait être le manuel des médecins et des administrateurs.

La thérapeutique morale de Pinel est non-seulement basée sur la science la plus éclairée, sur l'expérience la plus consommée, mais encore sur les vertus les plus pures, les sentiments les plus honnêtes et les plus nobles, tels que la justice, la douceur, la bonté et la charité ; aussi peut-on dire qu'elle sera toujours, dans tous les lieux, dans tous les temps, comme elle l'est aujourd'hui, la partie de la médecine mentale la plus vraie, la plus positive et la moins contestable.

En 1798, parut la première édition de la *Nosographie philosophique*, dont la sixième fut publiée en 1848.

Je n'ai pas à faire connaître ici, car tous les médecins le savent, l'immense révolution médicale que produisit l'apparition de la *Nosographie*, qui, pendant vingt ans, fut le seul guide des étudiants et des médecins, soit en France, soit à l'étranger ; je dirai seulement que cet ouvrage mit le comble à la réputation de l'auteur.

Dupuytren a avancé, à tort, que la *Nosographie* fut désignée pour les prix décennaux ; il paraît, d'après ce qu'a écrit Pariset, que Hallé, qui était le rapporteur de la commission instituée à cet effet, ne voulut pas se prononcer entre les concurrents, Corvisart et Pinel, tous les deux ses amis. Mais il est facile de se convaincre, en lisant son remarquable rapport, que le parallèle était tout à fait en faveur de Pinel. Pouvait-il en être autrement ? En effet, l'un de ces ouvrages est limité à la description des affections de l'appareil de la circulation, l'autre embrasse l'ensemble de toute la pathologie interne. D'un côté, une étude peu étendue, des recherches fort restreintes, des observations bornées aux maladies du cœur et des gros vaisseaux ; de l'autre côté, une doctrine nouvelle à établir, une classification à créer, des travaux considérables à consulter, l'analyse philosophique à porter dans un dédale inextricable ; de l'ordre, de la méthode, de la simplicité, de la clarté à mettre dans une science que les diverses théories, les systèmes nombreux avaient rendue, non-seulement plus obscure, plus inintelligible, mais encore plus incertaine ; le soli-

disme et l'humorisme surtout à combattre dans leurs prétentions exclusives ; des efforts incessants pour ramener la médecine aux vrais principes tracés par Hippocrate : telle est, en quelques mots, la différence immense qui existe entre le livre de Corvisart et celui de Pinel, et que Hallé fit ressortir avec tant de talent.

Pinel a donné un *Traité sur la médecine clinique*, qui a eu trois éditions de 1802 à 1813 ; il a écrit dans l'*Encyclopédie méthodique*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, et dans les recueils de l'Institut.

On ne doit pas oublier que c'est à des réflexions ou à des considérations sur l'inflammation, faites par Pinel en 1794, que le *Traité des membranes* dut sa naissance, et que, comme le dit Dupuytren, une étincelle de son génie alluma celui de Bichat.

Pinel avait été appelé dès 1794, au moment de la création de l'École de santé, à la chaire d'hygiène, conjointement avec Hallé, puis à celle de pathologie interne, à la mort de Doublet, en 1795, et maintenu dans la même chaire lorsque la Faculté de médecine fut instituée. Nommé membre de l'Institut, en 1803, dans la section de zoologie, chevalier de la Légion d'honneur lors de l'institution de cet ordre, médecin consultant de l'Empereur en 1805, chevalier de Saint-Michel en 1818, membre honoraire de l'Académie de médecine à sa formation, il fut un des onze professeurs qu'atteignit l'ordonnance de dissolution de la Faculté de médecine, en 1822.

Pariset et Cuvier ont représenté Pinel dans une position des plus malheureuses pendant les premières années de son séjour à Paris ; c'est là une erreur démentie par les lettres mêmes de mon oncle. Cuvier prétend aussi qu'il se trouvait dans un état mélancolique grave par suite de sa pénurie, et qu'il serait tombé dans le désespoir sans son ami Savary, qui releva son courage, et lui procura quelques distractions : c'est une histoire qui n'a pas plus de fondement que celle qu'il raconte en disant que sa seule ressource pour pourvoir à ses besoins fut de se placer dans un établissement d'aliénés. Il ne demeura jamais dans la maison Bellhomme, et en fut simplement le médecin. Ce qu'il y a de très positif, c'est qu'il trouva, dès son arrivée à Paris, par l'entremise de Cousin, comme je l'ai déjà dit, des leçons de mathématiques dont les honoraires suffisaient amplement à ses goûts simples et modestes ; sa correspondance ne laisse à cet égard aucune espèce de doute.

Pinel avait fait connaissance avec la plupart des hommes célèbres dans les lettres et dans les sciences de cette époque, avec d'Alembert, Condorcet, Hallé, Lavoisier, Berthollet, Labillardière, Daubenton, Savary, Fourcroy, Thouret, Cabanis, Roussel, etc., et s'était lié avec plusieurs d'entre eux. Ces deux derniers l'intro-

duisirent dans la société si choisie, si recherchée, si spirituelle de madame Helvétius, qui présidait à ces réunions avec une grâce et une amabilité qui en augmentaient encore le charme.

Pinel avait en toujours une grande timidité et une modestie telles qu'elles paralysaient ses moyens, surtout devant les étrangers ; il s'exprimait d'ailleurs avec une certaine difficulté, et ne pouvait coordonner et classer assez vite les idées nombreuses qui naissaient dans son esprit, de sorte qu'il éprouvait un embarras, une espèce de contrainte et de réserve qui le faisaient mal apprécier par ceux qui ne le connaissaient point. On raconte que son ami Desfontaines l'ayant présenté à Lemonnier, médecin de Louis XVI, pour le faire nommer médecin des tantes du roi, il dit à peine quelques mots, et resta muet devant les princesses, qui, comme l'archiâtre, eurent une assez triste opinion de son mérite, et ne l'acceptèrent point.

Pinel avait concouru trois fois pour une chaire de docteur-régent de la Faculté, et avait constamment échoué ; vers 1784, il se présenta de nouveau, croyant avoir, cette fois, des chances plus nombreuses de succès. Le hasard, ou plutôt la fatalité qui le poursuivait, lui donna pour concurrent un homme qu'il avait connu à Montpellier, et qui était venu, à cette époque, le prier de faire sa thèse ; comme il s'était vite aperçu qu'il était d'une ignorance extrême, il choisit un sujet qui pouvait convenir le mieux à ses aptitudes, et lui composa une thèse sur l'équitation, jugeant qu'en sa qualité d'ancien gendarme, il pourrait la soutenir avec moins de difficulté ; le candidat, en effet, fut reçu avec applaudissements. Ce succès l'avait enhardi, et il se présentait à Paris pour disputer la chaire de docteur-régent. Il avait une grande stature, sa parole était sonore et facile, son assurance imperturbable, et son savoir à peu près nul. Pinel avait une taille au-dessous de la moyenne, son air était embarrassé et craintif, sa voix faible, sa diction pénible ; il va sans dire que le ci-devant gendarme l'emporta, et que le futur auteur de la *Nosographie* ne fut pas reçu. S'il eut le déplaisir de ne pas être admis, et de se voir préférer un sot plein de morgue et de fatuité, il s'en consola facilement en riant avec ses amis du tact et de l'appréciation de ses juges, et en démontrant *algèbriquement* les chances que les concours peuvent offrir quelquefois à la mémoire fidèle, à la faconde, à l'audace de concurrents d'une instruction médiocre et d'une confiance vaniteuse.

Pinel avait une âme tendre et sensible ; il aimait le grand, le beau et le sublime ; il avait toujours conservé du goût pour la poésie, qu'il avait cultivée dans sa jeunesse ; il était passionné pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité ; il s'impressionnait fortement à la lecture et même au souvenir de certains récits, de quelques épi-

sodes racontés par les poètes ou les historiens, et s'identifiait parfois avec leurs personnages. On dit qu'un jour, en se promenant dans la campagne avec son ami, le savant voyageur Savary, ils en vinrent à causer de poésie et d'amour, des malheurs qu'ils peuvent entraîner lorsqu'ils sont poussés jusqu'à l'ivresse de la passion. L'histoire de l'infortunée Sapho se présenta naturellement à leur esprit, et, tout en se la rappelant et se la répétant mutuellement, ils se mirent à parler des talents, de l'enthousiasme poétique, de l'exaltation amoureuse, de l'abandon, du désespoir et de la fin cruelle de la célèbre Lesbienne, qu'ils jugeaient, malgré ses désordres, digne d'un meilleur sort. Il paraît que cette narration les avait émus jusqu'aux larmes, et qu'après un moment de repos ils sentirent le besoin de se distraire en causant d'un sujet moins triste.

Pinel était grand admirateur de Jean-Jacques Rousseau, et Pariset rapporte qu'aussitôt après son arrivée à Paris, il s'empressa d'aller, avec son ami Chaptal, visiter le tombeau de l'illustre philosophe, dont la mort était toute récente. Il prétend qu'il en éprouva une émotion si vive, qu'il resta cinq jours et cinq nuits sans dormir, ce qui ne l'empêcha pas de donner ses leçons comme à l'ordinaire.

C'est chez une dame Vernet, parente des grands peintres, que Pinel et Boyer conduisirent et cachèrent leur ami Condorcet. Cette excellente femme demeurait, pendant la révolution, dans une maison de la rue Servandoni, n° 22, qu'ils avaient habitée eux-mêmes, et où elle recevait quelques pensionnaires; elle admit avec empressement l'illustre proscrit, sur la recommandation, non de deux jeunes gens, comme le dit M. Louis Blanc, mais de deux hommes graves, dans la maturité de l'âge, puisque l'un avait environ trente-cinq ans et l'autre près de cinquante, dont le dévouement et le courage ne servirent, hélas! qu'à prolonger de quelques mois la vie de l'infortuné Girondin. J'ai eu l'occasion de voir, dans ma jeunesse, chez mon oncle, la malheureuse veuve de Condorcet, ainsi que madame Vernet, qui habitait alors Verrières. La première était une femme d'un esprit supérieur, la seconde avait surtout un bon cœur.

A tort ou à raison, les médecins passent généralement pour être peu croyants et peu religieux. Ceux de l'époque où vivait Cabanis, et qui étaient ses amis, avaient principalement une réputation d'athéisme; mais Pinel, tout en ayant pour lui une vive amitié et pour son talent une grande estime, était loin de partager toutes ses idées, et il pouvait dire comme cet ancien : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. Il avait un esprit trop élevé pour ne voir dans la nature et dans la création qu'un arrangement fortuit

de la matière : il croyait, au contraire, avec les hommes sensés et avec la plupart des philosophes, qu'un être supérieur avait présidé et présidait aux merveilles des mondes comme à nos destinées ; il ne cherchait pas à pénétrer ce qui est impénétrable, à expliquer ce qui ne saurait l'être ; il s'inclinait humblement devant l'infini, qui ne peut être discuté sans tomber parfois dans un doute peu consolant. Sans être catholique pratiquant, il avait le sentiment religieux que fait naître l'étude des sciences naturelles, qu'inspire une morale douce, persuasive, tolérante, ennemie du fanatisme et de la superstition, morale sublime qu'on trouve inscrite dans les ouvrages de l'antique philosophie, et surtout dans l'Évangile. Un jour, le célèbre astronome Lalande rencontre Pinel, et lui dit : « Je prépare une nouvelle édition du Dictionnaire des athées, où je vous ai consacré un article. — Et moi, lui répondit celui-ci, je vais publier incessamment mon *Traité sur la folie*, où je vous réserve une place. »

Pinel était d'une bienveillance et d'une bonté extrêmes ; il était incapable d'avoir le moindre sentiment de jalousie ou d'envie contre ses confrères, auxquels il rendait toujours pleine et entière justice ; il put parfois oublier de mentionner quelques travaux, mais il ne le fit jamais dans des intentions blâmables : sa critique fut toujours loyale et convenable.

Il ne voulut, dans aucune circonstance, répondre à ses rares adversaires, ni permettre à ses élèves de le faire. Castel, et principalement Baumes, critiquèrent avec peu de convenance la *Nosographie* ; il ne s'en offensa point, et ne répondit pas. Quand le savant auteur de la *Doctrine physiologique*, son ancien élève, l'attaqua avec violence, et dans des termes indignes d'un médecin qui se respecte, il sourit, leva les épaules, et demanda s'il était possible de soutenir un système aussi exclusif, que l'observation et le bon sens repoussaient également. « Laissez-le dire, le temps en fera bientôt justice. »

Pinel aurait pu obtenir facilement, comme la plupart de ses amis, quelque grande position politique, soit sous le gouvernement républicain, soit sous le régime impérial ; mais son âme honnête et loyale éprouvait une répugnance invincible à solliciter, et, à plus forte raison, à intriguer ; son amour de l'indépendance lui fit même toujours rejeter les propositions qui lui furent faites à cet égard. Quant aux places scientifiques qu'il occupa, son mérite personnel seul l'y fit parvenir.

Lorsqu'il s'agit de nommer le premier médecin de l'Empereur, deux hommes d'un grand savoir, mais d'un caractère tout différent, furent proposés : c'était Corvisart et Pinel. Entre ces deux éminents professeurs, rivaux de gloire et de science, mais toujours

collègues pleins d'estime, d'égards et de convenances réciproques, la balance resta quelque temps indécise ; j'ai lieu d'être certain, l'ayant entendu dire chez mon oncle par quelqu'un de bien informé, que le maréchal Lannes, ami de Corvisart, la fit pencher en faveur de ce dernier.

Pinel aurait pu être appelé à la maison de Charenton, où la place de médecin en chef était beaucoup mieux rétribuée que celle qu'il occupait ; elle lui fut offerte, il la refusa, aimant mieux rester avec les pauvres malades de la Salpêtrière.

Mon oncle était prodigieusement occupé comme médecin consultant ; de toutes les parties du monde on lui adressait des mémoires à consulter, et l'on venait de tous les pays pour avoir ses conseils. Il aurait pu acquérir une fortune considérable, et laisser de grands biens à ses héritiers, mais sa générosité, sa bienfaisance et sa confiance extrêmes, dont on abusa souvent avec indignité, s'y opposèrent ; sa bourse était toujours ouverte aux malheureux ; il ne savait même pas refuser aux intrigants, qu'il fallait éloigner de sa personne. S'il ne légua pas à ses fils de grandes richesses, il leur transmit, en revanche, un patrimoine qui valait beaucoup mieux, un grand nom, l'exemple d'une vie bien remplie, pleine de vertus et sans reproches.

Lorsqu'on vint lui annoncer la dissolution de la Faculté de médecine et sa destitution, qui violaient l'inamovibilité du professeur, il ne fit entendre aucune plainte, et demanda seulement si l'on avait pourvu à l'instruction ; après avoir entendu les noms des nouveaux professeurs, il ajouta : « *Que va devenir la médecine ? — Mais vous avez droit à une pension de retraite*, lui disait-on. — Non, non, répondit-il avec vivacité, je n'ai besoin de rien ; c'est à mon collègue *** qu'il faut la donner. »

Pinel, malgré sa modestie, n'était pas cependant exempt d'un peu d'orgueil, fort légitime sans doute. Je me rappelle que, vers 1820, il me montrait avec une certaine satisfaction une lettre qu'il venait de recevoir de la Russie Blanche, et dont l'adresse était : *Au docteur Pinel, en France.*

Il avait été très flatté de sa nomination à la place de médecin consultant de Napoléon ; je lis dans une de ses lettres du 4 floréal an XIII : « Je viens de recevoir encore une nouvelle marque de confiance du gouvernement, et j'ai été nommé un des médecins consultants de l'Empereur avant son départ pour l'Italie. Cette place est d'autant plus agréable pour moi qu'elle n'exige point un service actif. Mon ambition était remplie depuis longtemps, à plus forte raison dans le moment actuel. Ce qui me plaît, surtout, c'est que mes places ne m'empêchent pas de m'isoler et d'aller goûter

de temps en temps quelques jours de repos dans une campagne délicate. »

Une de ses lettres indique aussi qu'il reçut avec plaisir la décoration de Saint-Michel, lorsque le duc d'Angoulême visita la Salpêtrière.

Il me racontait aussi, à la même époque, que Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, lors de la réception de l'Institut, lui avait adressé gracieusement la parole pour lui demander si les fous étaient plus nombreux : « Je répondis que non ; mais je pensais en moi même, disait-il en souriant malignement, que les génies supérieurs, les conquérants illustres et ambitieux, n'étaient peut-être pas exempts d'un grain de folie. »

Pinel, en 1802, avait acheté une campagne entre Étampes et Arpajon ; il l'avait payée, dit-il dans une de ses lettres, 60,000 francs comptant ; il allait tous les samedis, jusqu'au lundi, se reposer à Torfou des fatigues de la semaine, ou plutôt pour s'y livrer à l'étude avec plus de liberté ; il avait là une seconde bibliothèque bien choisie. C'est dans cette maison de campagne simple, mais bien située et très agréable, qu'il recevait ses amis et ses disciples. Maire de Torfou depuis longtemps, il accueillait avec plaisir les hommages qu'on s'empressait de lui rendre à certaines époques, et principalement lors de la fête du lieu. Les pauvres des environs avaient en lui un bienfaiteur dont les conseils ne leur manquaient jamais.

Pinel était doué d'une excellente constitution et d'une âme bien trempée ; grâce à une vie sobre, éloignée de tout excès, il avait presque toujours joui d'une bonne santé. Cependant, en 1793, une fièvre typhoïde qu'il avait gagnée en donnant ses soins aux prisonniers de Bicêtre, où cette maladie régnait, l'avait conduit aux portes du tombeau. Il aimait à raconter qu'il avait dû principalement son salut à de petites doses souvent répétées d'un vin vieux d'Arbois : aussi depuis, par reconnaissance, en avait-il toujours dans sa cave, et parfois sur sa table.

« Il y avait, dit M. Bicheteau, dans ses habitudes et dans son extérieur je ne sais quelle bonhomie qui mettait tout de suite à l'aise ceux que la grande réputation de ce médecin célèbre amenait chez lui ; jamais homme ne fut plus accessible, au temps même de sa plus grande renommée et de ses innombrables occupations. »

Sa physionomie était grave, son front était sillonné par des rides ; son regard, comme par le passé, était doux, affable, vif et spirituel. « En le voyant, dit Dupuytren, on eût imaginé voir un sage de la Grèce. »

Dans les dernières années de sa vie, il se livrait tous les jours

à quelques travaux de jardinage, soit dans son jardin de la Salpêtrière, soit dans sa maison de campagne.

Pinel perdit sa première femme vers 1812, et se remaria, en 1815, avec une excellente dame, qui eut pour lui, non-seulement tous les soins et toute la sollicitude dont il avait besoin, mais encore un attachement sincère. C'est à elle certainement que la famille doit la prolongation des jours de mon oncle, et que ses fils sont redevables, en grande partie, de la conservation de la fortune qu'il avait acquise. Quand les infirmités, suite d'un âge avancé, et une première attaque légère d'apoplexie, vers 1820, l'éloignèrent du monde, ma tante ne le quitta plus d'un instant; elle lui prodigua tous les secours, toutes les attentions, toutes les preuves d'un affectueux dévouement et d'une amitié conjugale admirable. Lorsque l'ordonnance arbitraire de Corbière vint l'atteindre, à près de quatre-vingts ans, et qu'elle le laissa avec des revenus insuffisants pour maintenir sa maison sur le pied fort modeste où elle était, cette vénérable épouse lui cacha leur position gênée, et fit tout au monde pour qu'il ne pût s'en apercevoir; elle ne changea rien aux habitudes de son mari, se privant d'un autre côté pour pouvoir les satisfaire. J'ai été témoin de cette conduite si noble et si digne d'éloges, et je suis heureux de pouvoir ici rendre hommage à la mémoire d'une femme qui fut dévouée et généreuse, non-seulement pour les fils de son mari, mais encore pour tous ses parents.

De 1820 à 1826, Pinel eut plusieurs autres attaques d'apoplexie suivies d'une paralysie incomplète; les premières laissèrent peu de traces, mais les suivantes eurent pour résultat d'affaiblir et d'altérer son organisation physique. Pendant les deux dernières années, il habitait presque toujours la campagne; quelques amis le visitaient de temps en temps: il était heureux de les voir, et très sensible à leur bon souvenir.

On croit généralement que les dernières années de Pinel se sont passées dans une espèce d'enfance ou d'affaiblissement intellectuel; c'est une erreur, et, sous ce rapport, j'en appelle au témoignage de ses amis intimes, qui l'ont fréquenté jusqu'à ses derniers jours. Sans avoir toute l'activité et l'énergie de sa brillante intelligence d'autrefois, il avait conservé cependant l'intégrité de son jugement, la finesse de son esprit, l'appréciation des choses et le tact médical: seulement il ne pouvait pas toujours rendre ses pensées comme il l'aurait voulu; il avait la conscience de cette difficulté et des causes morbides qui l'occasionnaient. Aussi, lorsqu'il pouvait vaincre cet embarras de la parole, faisait-il connaître avec brièveté et netteté ce qu'il voulait dire. Il gardait ordinairement le silence, paraissait absorbé dans ses réflexions ou inca-

pable d'attention, tandis qu'au contraire il ne perdait rien de ce qui se passait autour de lui. C'est ainsi que l'on était étonné parfois de l'à-propos et de la justesse de ses remarques laconiques, aphoristiques et pleines de sens.

M. Ferrus m'a raconté plusieurs fois et m'a répété encore, il y a quelques jours, des faits dont il avait été témoin, et qui confirment ce que je viens d'avancer. En voici un des plus remarquables : Un jour, pendant la dernière année de la vie de Pinel, on amena chez lui, à la campagne, une jeune fille qui venait de faire une chute, et qui accusait une douleur très vive à la partie inférieure de l'un des avant-bras. Les médecins qui étaient présents, et entre autres MM. Rostan, Ferrus et Pinel fils, après avoir examiné attentivement cette enfant, déclaraient qu'ils ne trouvaient aucune lésion ; toutefois, comme les mouvements étaient très pénibles, et que la malade se plaignait de souffrir beaucoup, mon oncle, qui n'avait pas eu l'air de s'en occuper, s'approcha, et dit à ses confrères : « Cette fille est bien jeune, examinez donc la partie inférieure du radius, car il est probable qu'il y a un décollement de l'épiphyse. » Un nouvel examen fait immédiatement prouva la justesse du diagnostic que Pinel venait de porter.

Le 15 octobre 1826, il revint à Paris bien portant, et sans que rien pût faire prévoir sa fin prochaine. Dans la nuit du 21 au 22, il éprouva un frisson violent, qui était le prélude d'une pneumonie à laquelle il succomba le troisième jour, malgré tous les soins de ses fils, de sa femme et des médecins qui avaient été appelés.

Une foule immense accompagna ses restes jusqu'au cimetière du Père-Lachaise, où le docteur Rostan, entre autres, son ancien élève et son ami, prononça d'une voix émue sur sa tombe des paroles éloquentes et bien senties. La plupart des médecins de Paris se firent un devoir d'assister à ses funérailles, et tous les corps savants dont il faisait partie y envoyèrent des députations. Ce qu'il y avait aussi de fort touchant dans ce convoi, c'était de voir un nombre considérable de vieilles femmes de la Salpêtrière qui venaient payer un dernier hommage à celui qui, pendant plus de trente années, avait été leur médecin, leur père et leur bienfaiteur.

J'étais alors à l'armée d'Espagne, et j'eus la douleur de ne pouvoir assister aux derniers moments d'un oncle pour lequel j'avais une grande vénération, et dont le pieux souvenir est resté gravé dans mon cœur.

Je vous envoie ci-après la série des lettres qui m'ont paru les plus susceptibles d'éveiller l'intérêt de vos lecteurs.

Lettre du 8 décembre 1778.

(Pinel donne à son plus jeune frère, alors au collège de l'Esquille, à Toulouse, des conseils sur la manière d'étudier la philosophie, d'exercer sa mémoire, de former son jugement. Il lui rend compte de l'emploi de son temps, qu'il partage, dit-il, entre l'étude et quelques distractions. « Quant à ma situation actuelle à Paris, elle est aussi agréable que je pouvais l'attendre, et comme les leçons de mathématiques sont beaucoup mieux payées qu'en province, je me procure une honnête aisance sans me déranger nullement de ce que mes études de médecine peuvent exiger. » Il ajoute qu'il a le loisir de suivre les hôpitaux, d'assister aux cours publics, de fréquenter les bibliothèques, et que, lorsque le moment sera venu de prendre une détermination, il se gardera bien de choisir *Paris* pour exercer la médecine, car il ne voit dans la plupart des *médecins de cette ville qu'intrigues, bassesses, et rien de ce qui attire l'estime et la considération.*)

A M. PINEL, de la doctrine chrétienne, au collège de l'Esquille.

Une suite d'occupations, quelque peu de négligence m'empêchent, mon cher frère, de t'écrire aussi souvent que je le désirerais ; cependant je serais bien aise que tu m'écrivisses régulièrement, pour le plus tard, tous les deux mois, afin de m'instruire des choses relatives à ton cours de philosophie. Je suis très aise que le Père Rouaïse soit ton professeur, mais, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, il faut savoir que les notions qu'on donne dans un cours de philosophie qui doit être à la portée du plus grand nombre, ne sont jamais assez approfondies pour porter dans l'esprit le dernier degré de conviction qui appartient aux sciences exactes telles qu'elles existent dans les livres originaux. On doit donc se proposer, dans un pareil cours, d'exercer son jugement, de se former peu à peu à la méditation, et d'acquérir cette facilité d'élocution qui est une suite de l'exercice de la mémoire. Ainsi, il faut t'imposer chaque jour la loi d'apprendre par cœur et mot à mot quelques lignes de ta leçon, comme si tu avais à les réciter ; par là, la mémoire se fortifie dans peu de temps, et l'on acquiert la facilité qu'on peut désirer de parler le latin de l'école ; quant à la leçon entière, il faut s'en former un tableau idéal, y revenir plusieurs fois, se défier des demi-lueurs, ajouter ses réflexions propres ; par là on fortifie ses facultés intellectuelles ; l'esprit acquiert de l'étendue et de la profondeur ; les vérités mathématiques sont surtout propres à remplir ces vues, mais, pour cela, il faut en étudier l'esprit, voir la justesse et l'enchaînement des vérités précédentes qu'on met en œuvre pour en faire éclorre la démonstration ; il faut revenir sans cesse sur ce qu'on a vu, et se familiariser avec ces principes ; il ne faut pas rougir surtout de se faire bien expliquer ce qu'on n'entend pas ; les personnes qui n'ont que des idées confuses ne s'arrêtent jamais, tandis que les bons esprits sont offus-

qués du moindre nuage qui se présente, et tâchent de l'écartier; c'est là où j'ai toujours reconnu ceux de mes disciples qui avaient des talents.

Avant la fin des vacances de Noël, je pourrai l'envoyer dans une lettre les idées que je puis avoir sur le sujet que tu te proposes de traiter; il faudrait surtout appuyer sur les faits historiques, et en tirer des inductions aussi rigoureuses que le sujet peut le permettre.

Quant à ma situation actuelle à Paris, elle est aussi agréable que je pouvais l'attendre; comme les leçons de mathématiques sont beaucoup mieux payées ici qu'en province, je me procure une honnête aisance sans me déranger nullement de ce que mes études de médecine peuvent exiger; je vis en mon particulier, en mangeant de temps en temps dans des maisons distinguées, où je suis très bien accueilli. J'ai toute la liberté d'assister aux cours publics, aux hôpitaux, aux séances des bibliothèques. Je vais de temps en temps aux spectacles. Ainsi, mon temps se passe dans un enchaînement de situations variées et agréables; la culture des sciences et quelques amusements passagers remplissent mon temps. Je jouis surtout de l'indépendance qui est si conforme avec ma manière de penser. Aussi je ne vois approcher qu'avec peine le terme où il faudra prendre une existence civile. Cependant, quand il le faudra, je ne resterai pas en suspens; du reste, ce ne sera pas à Paris; cette ville me plaît dans l'état où je me trouve, je l'aurais en aversion s'il fallait y exercer la médecine; je ne vois dans ceux qui exercent ici cette profession respectable que bassesses et intrigues, et aucune de ces qualités qui méritent la considération et l'estime. D'ailleurs, quand je voudrais me fixer dans ce séjour, le défaut de fortune m'opposerait toujours un obstacle; il faut ici nécessairement du luxe et de la dépense.

Au surplus, il paraîtra peut-être à certaines personnes que je suis long à prendre un parti, mais on sait la fatalité attachée à la profession du médecin, il faut nécessairement être d'un certain âge pour inspirer la confiance; rien ne peut suppléer au nombre des années, à moins d'aller se fixer dans une petite ville. Dans ce cas-là, on y est toujours à temps. Quoi qu'il en soit, je trouverai toujours le bonheur en moi-même, et les vues de fortune seront subordonnées au plaisir d'être utile. C'est dans ce but que je me cultive et que je réserve mon âge de maturité à rendre à la société les devoirs qu'elle exige de chacun de ses membres.

Adieu, crois que tu as toujours en moi un frère et un ami. Louis (père du docteur G. Pinel) te fait bien des amitiés. A l'égard du violon, il passera à Montpellier le retirer et l'envoyer chez nous.

Lettre du 1^{er} janvier 1779.

Pinel indique à son frère comment il faudrait traiter la question proposée par le professeur de philosophie des doctrinaires de l'Esquille, à savoir: « *Si les progrès de la législation sont les mêmes que ceux des sciences et des arts.* » Il pense qu'on peut prendre l'affirmative ou la négative, et l'appuyer également sur des faits. Dans cette lettre, remarquable par la profondeur des pensées et

par des considérations historiques et philosophiques d'une haute portée, on trouve une nouvelle preuve que Pinel possédait tout à la fois des connaissances variées et étendues, une justesse et une rectitude d'esprit peu communes. Il croit que, dans une pareille question, on devrait se prononcer pour la négative.

Paris, 1^{er} janvier 1779.

Dans la question proposée « Savoir si les progrès de la législation sont les mêmes que ceux des sciences et des arts », on peut prendre la négative ou l'affirmative et l'appuyer également sur des faits. C'est ce qui arrivera toujours quand la question est vague, et que ceux qui la proposent n'ont pas eu le soin de fixer leur vue sur un objet déterminé.

D'abord, si l'on jette un coup d'œil sur les législations qui ont fleuri sur le globe, on verra que, dans l'institution de la société, chacune a précédé la lumière des sciences et des arts qui suppose un peuple policé et amené par des circonstances et le cours des âges à cette maturité et à ce repos qui fait éclore le germe des lettres. Quand Lycurgue donna des lois à Sparte et qu'il rendit cette république si féconde en grands hommes par des institutions si sagement combinées, il n'y fut pas amené par l'état florissant des lettres; mais ce législateur d'une âme forte et patriotique, voulant rendre ses concitoyens heureux, voyagea en Crète et médita profondément sur la nature de l'homme, saisit dans ses voyages tous les traits de lumière, et vivement enflammé de l'amour de la patrie, il poursuivit avec la plus grande ardeur le projet de réformer les mœurs publiques, et de faire les institutions les plus sages. S'il eut soin de recueillir les écrits d'Homère et de les faire connaître à sa patrie, ce n'était que pour inspirer le courage martial nécessaire à un peuple guerrier; en un mot, un patriotisme ardent et éclairé par la connaissance de la nature humaine fut son seul guide.

Quant à Solon, qui donna des lois à Athènes, il s'occupa surtout des connaissances relatives au gouvernement et à la politique, et, en général, dans la Grèce, on voit que la philosophie pratique, la morale, la politique étaient surtout cultivées avant même que les sciences naturelles et les lettres eussent encore jeté un faible crépuscule. Il semble que les premières réflexions de l'homme doivent tomber sur les moyens de se rendre heureux, et de faire fleurir la société dans laquelle il vit; qu'il ne faut pas avoir une grande connaissance du cœur humain pour apercevoir que les mœurs qui forment seules les grands caractères étaient le seul moyen de former un gouvernement durable et florissant. Plus l'homme se dépouille des intérêts propres et s'enthousiasme pour le bien général, plus il contribue avec ardeur à le procurer. La philosophie morale parut donc le meilleur fondement d'une excellente législation; de là vinrent cette foule d'écoles de philosophes qui eurent leur berceau dans la Grèce. Tu peux lire, sur les vies des anciens philosophes, la traduction latine de Diogène Laërce et Plutarque sur les vies de Lycurgue et de Solon.

Si tu veux bien connaître les progrès de la législation chez les Romains, il faut lire les réflexions de Montesquieu sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains; tu verras que cet antique

sénat, dont la politique profonde fut si fatale aux autres nations, ne s'éclaira point au flambeau des sciences et des lettres, mais qu'il puisa sa conduite dans les modèles que lui avaient transmis les Grecs, dans ses profondes réflexions et dans cet enthousiasme patriotique dont il se sentait enflammé. Quand les lettres furent si florissantes, sous le règne d'Auguste, ce ne fut qu'un raffinement de politique, une manière adroite de couvrir de fleurs les chaînes qu'il imposait à ses concitoyens. En multipliant les jouissances, en offrant à l'esprit et au cœur mille plaisirs variés, en faisant goûter le charme des lettres, cet ambitieux adroit détourna les Romains des intérêts de la patrie, et affaiblit le ressort de leur âme. Il ne faut pas le juger d'après les flatteries d'Horace, de Virgile, etc ; il faut le voir en lui-même, comparer son règne avec ceux qui l'ont précédé, et l'on verra si la législation à Rome suivit le progrès des lettres.

La Chine, cet empire non moins antique, est peut-être un modèle de législation. Nulle part ce qu'on appelle l'amour du bien public n'est si général ; mais cela tient à cette opinion reçue, que l'empire est une grande famille, dont l'empereur est le père : tout le monde concourt avec activité au bien général ; il y a une police admirable pour prévenir le crime et pour encourager les vertus, cependant les sciences et les lettres, quoique cultivées dès la plus haute antiquité, y sont encore dans un état de médiocrité.

On chercherait en vain des modèles de législation dans les climats chauds, dans l'Inde, la Perse, la Turquie, l'Arabie et les régions de l'Afrique. On sait que, de tous les temps, la langueur et l'abattement de l'âme ont été leur partage, et que le despotisme se joue de la vie et des biens des sujets ; une crainte servile est l'âme de ces gouvernements, et ce n'est que le caprice du despote qui fait naître ou disparaître les lois. Nul système suivi, nul plan de législation. Si l'Arabie a fait une exception à la règle, si le puissant génie de Mahomet et de quelques-uns des califes ont fondé des lois relatives à la nature du climat et des habitants ; si les sectaires de Mahomet se sont rendus si redoutables et ont menacé d'envahir tout le globe connu, ce n'est qu'à la grandeur du génie de certains califes qu'on devait ces vues élevées et cette conduite mâle qui fit trembler tant de puissances. Les sciences et les arts ne fleurirent que sur les derniers temps, et lorsque l'empire était sur le point d'expirer. Le calife Aaron Rachid, à peu près contemporain de Charlemagne, les fit fleurir à Babylone ; mais peut-on attribuer à leur progrès l'élevation et l'agrandissement de l'empire des califes, puisqu'il était déjà parvenu à son plus haut point ?

Si l'on passe ensuite à l'Europe et que l'on examine dès la plus haute antiquité la législation, on verra que le plus grand peuple, après les Romains, qui ait figuré sur cette partie de la terre, était les Germains. On ne peut cependant pas dire que les lettres fussent cultivées chez ce peuple, dont la profession était toute militaire, et qui était conduit par les druides, espèces de prêtres fanatiques, qui abusaient naturellement de l'ascendant que leur donnait la religion ; cependant l'esprit de fierté et d'indépendance qui régnait chez ces peuples avait donné lieu à des lois très favorables à la liberté. On peut voir leurs institutions dans l'admirable ouvrage de Tacite *De moribus Germanorum*.

C'est peut-être chez les Germains que les Anglais ont puisé leur eode législatif, qui est le seul de l'Europe qui doive fixer l'attention, et où le droit de l'individu est le mieux combiné avec celui du prince. Or, on ne dira pas que les Anglais doivent leur législation à l'état florissant des sciences et des arts, qu'elle a précédé de plusieurs siècles. Quand ces fiers insulaires se sont distingués par leur génie et leur talent, leur législation était tout ce qu'elle pouvait être. C'est le patriotisme qui les a maintenus dans leurs revers, qui leur a fait trouver des ressources ; c'est à l'ardeur avec laquelle ils cultivent la politique qu'ils doivent leurs institutions modernes, leur commerce, leur agriculture, et si la connaissance des sciences naturelles a donné lieu à des établissements sages et a contribué à les perfectionner, il faut convenir que le fonds même de leur législation est dû à toute autre cause. Tu peux prendre une idée des lois de l'Angleterre dans Montesquieu, *Esprit des lois*.

Quoiqu'il y ait eu beaucoup d'instabilité dans les lois des Français, cependant on peut voir que Charlemagne, dans ses fameux capitulaires, tâcha d'y mettre ordre, mais l'esprit militaire de notre nation y produisit les lois les plus contraires à l'humanité. Les princes, en général, pour gagner le cœur des grands, leur donnèrent, pour récompense militaire, le droit d'opprimer impunément les peuples. La postérité de Charlemagne, indigne de ce grand homme et sans capacité pour gouverner, donna lieu à l'indépendance et à l'anarchie féodale ; les seigneurs se rendirent des tyrans subalternes dans leurs terres, comme les comtes, les ducs s'étaient rendus maîtres dans les gouvernements que les princes leur avaient confiés. Pendant plusieurs années, la France, l'Allemagne, la Pologne, etc., ne furent qu'un théâtre de brigandages et de rapines, à cause des guerres continuelles que se faisaient entre eux les tyrans subalternes ; enfin les croisades, malgré leur folie, eurent cependant, à un certain égard, de bons effets : les seigneurs aliénèrent la plupart de leurs terres, et leurs vassaux furent délivrés du joug ; les princes acquirent plus de puissance, etc. (Voyez un livre intitulé *Tableau de l'histoire moderne*, en 3 volumes.) Notre législation, et celle de beaucoup d'autres peuples, est encore dans le cahos. Qu'importe l'état florissant des sciences, le ton philosophique du siècle ? Les intérêts de ceux qui gouvernent sont toujours séparés des vues nobles et élevées de l'homme vraiment éclairé : je le vois ici à Paris. Les philosophes vivent dans l'oubli et la retraite, ou s'ils paraissent quelquefois dans les cercles, ce n'est que parce qu'on a plaisir à s'entretenir avec eux ; du reste, leurs maximes sont opposées à celles des gens du monde ; ceux-ci les regardent comme des êtres bizarres, qui jouent leur rôle dans la société, mais ils sont écartés surtout du gouvernement et du cabinet des princes, qui n'aiment que les gens propres à les flatter et à étendre leur pouvoir. Il faut cependant convenir que la foule des écrits philosophiques qui paraissent répandent de la lumière sur certains objets, et opèrent de temps en temps quelque révolution utile ; mais qu'est-ce, si on le compare avec le système entier de la législation.

L'ouvrage immortel de Montesquieu est sans doute très propre à éclairer sur la législation, et dernièrement l'impératrice de Russie a réformé son code sur cet excellent modèle ; mais ce précieux monument des lettres

sera rarement consulté ; c'est le hasard, les circonstances, un concours fortuit d'événements, les passions des gens en place, leurs mœurs qui décident de la forme du gouvernement et des institutions.

Je n'ai pas parlé des républiques fameuses de la Suisse, de la Hollande, de Venise, des États-Unis de l'Amérique ; mais si dans ceux-ci on excepte la Pensylvanie, où l'illustre Penn, qui avait un esprit éclairé et un cœur patriote, et qui a fondé une très sage législation, on voit toujours la cause qui a servi de fondements aux lois. En général, les colonies anglaises se sont formées sur la constitution anglaise, et les anciennes républiques qui brillent encore dans l'Europe ont été formées dans des temps orageux, et doivent leurs sages institutions à la triste nécessité de se soutenir contre des puissances redoutables qui voulaient les opprimer, et dont les efforts ne servaient qu'à augmenter l'amour de la liberté et le ressort de l'âme. Tous ces objets demanderaient, pour être discutés, des connaissances profondes, des recherches ; mais tu peux trouver tout ce qui peut t'importer, par rapport à la question présente, dans le livre de l'abbé Raynal : *Histoire philosophique et politique de l'établissement des Européens aux deux Indes*.

Tu peux voir, d'après ce que je viens de te tracer légèrement, qu'il faudrait se résoudre pour la négative, et quoiqu'on puisse entasser des déclamations, de vains raisonnements en faveur de l'opinion contraire, on ne peut faire quelque chose de solide qu'en l'embrassant sous un autre point de vue.

Si tu travailles ce sujet, il faut d'abord te faire un plan, puis tracer sur le papier une esquisse grossière, méditer fortement de chaque article en particulier, et bien lier les idées ; puis, en quatrième lieu, reprendre le tout et t'occuper du style et du courant des pensées. Il n'y a pas d'autre méthode pour bien faire.

Après que tu auras médité sur l'objet présent, si quelque chose t'embarrasse, tu m'écriras. Je suis ton bon frère, PINEL.

Louis t'embrasse.

Lettre du 12 janvier 1784.

Pinel félicite son frère d'avoir reçu le dernier caractère du sacerdoce. Il lui dit qu'il ne doit pas regretter de n'avoir pas pris la carrière médicale, dont la pratique est difficile lorsqu'on n'a pas une certaine fortune ; il avoue que la médecine n'a pas eu pour lui les mêmes inconvénients, à cause des circonstances heureuses dans lesquelles il s'est trouvé ; il a eu tous les moyens possibles d'instruction sans qu'il ait perdu son indépendance, sa passion dominante.

Il ajoute que le journal dont il est chargé (*la Gazette de santé*) lui assure une existence honnête ; il partage sa vie, dit-il, entre des occupations actives et les travaux de cabinet, vivant au milieu d'une société d'amis choisis.

Il cherche à éloigner son frère de Paris, où tant de jeunes gens

trouvent leur perte. Il l'exhorte à s'adonner à la prédication, qui est un des plus saints ministères ; il lui donne les meilleurs conseils pour exercer et fortifier sa mémoire, et l'engage à prendre pour modèle le *Petit carême* de Massillon.

Si j'ai tant tardé, mon cher frère, à te donner de mes nouvelles, ce sont mes nombreuses occupations qui en sont la cause. Tu dois me connaître assez pour ne point devoir être inquiet sur mes sentiments à ton égard et ne pas te méprendre sur les motifs de mon silence. J'apprends avec plaisir que tu as reçu le dernier caractère du sacerdoce. Si j'ai désiré de te voir prêtre, ce n'est certainement que ton propre intérêt que j'ai consulté ; connaissant tes goûts, tes sentiments et les autres ressources qu'offrent les autres états de la société, j'ai cru très sincèrement travailler à ton bonheur, en insistant sur les conseils que je t'ai toujours donnés. Sois bien sûr que j'ai toute l'expérience et la connaissance du monde nécessaires pour donner des avis salutaires. La médecine est sans doute une belle chose, mais si tu savais le nombre d'années qu'il faut pour en bien posséder les principes, et les circonstances rares où il faut se trouver ; si tu connaissais en outre les désagréments qu'offre sans cesse la pratique, quand on est obligé d'en faire un état de lucre, tu n'aurais certainement point regret de ne pas avoir pris ce parti. Il est vrai qu'elle n'a point ce désavantage pour moi, à cause des positions que semble m'avoir ménagées la Providence. J'ai eu tous les moyens possibles d'instruction, et ce qu'il y a de précieux, c'est que j'ai toujours conservé mon indépendance, qui fait ma passion dominante. Le journal dont je suis chargé m'assure une honnête existence, sans me mettre dans la dépendance de personne, mais cependant en me rendant aussi utile que je puis ; par là, ma vie est partagée entre des occupations actives et l'étude du cabinet. Je jouis tour à tour du bruyant fracas de la capitale et des délices de la solitude, et d'une société très resserrée d'amis choisis. C'est ainsi que vivent à Paris les personnes qui pensent avec solidité, et je puis t'assurer que ceux qui vivent sans cesse dans le tumulte et qui se répandent beaucoup dans le monde, n'y sont pas heureux. C'est un pays très singulier, et il faut avoir des principes bien inébranlables pour ne pas être entraîné par la séduction de l'exemple, et souvent se perdre. On peut parvenir ici, mais c'est presque toujours par des moyens obliques, et qui répugnent à une âme honnête. D'ailleurs, dans une immense population et au milieu du tourbillon, chacun pense à soi sans aucune affection pour les autres ; on ne donne des espérances que pour prendre les airs de protecteur, et on vous oublie dès que vous avez passé le seuil de la porte. Du reste, il y aurait trop à dire si je voulais t'entretenir de ce pays. J'imagine bien que tes vues se tournent vers la capitale avec quelque complaisance ; c'est un vœu que l'on fait dans la jeunesse quand on a du goût pour les belles-lettres ou les sciences ; mais si tu savais de combien de jeunes gens ce pays-ci est l'écueil, ton imagination refroidie n'y verrait plus ce séjour de délices que tout le monde croit y trouver. Crois-moi, le bonheur est plus près de toi, dans les lieux où le ciel t'a placé ; remplir les devoirs de la société avec zèle, profiter des moyens d'être heureux en sachant borner ses désirs, tel est le som-

maire de ce qu'on doit se proposer pour sa conduite. Tu pourras peut-être croire que je cherche à l'éloigner de la capitale pour éviter un surcroît de soins et de tracas. Je te jure que si je pensais que tu trouverais plus de bonheur ici, je l'engagerais demain à y venir ; mais, sincèrement, je pense le contraire.

Ton goût pour les belles-lettres est parfaitement d'accord avec la prédication ; ce n'est même qu'en joignant la composition à des lectures réfléchies qu'on se forme. La crainte que tu as sur le défaut de mémoire n'a aucun fondement ; c'est une faculté qui se fortifie à mesure qu'on l'exerce. Si tu prends chaque jour l'habitude d'apprendre quelque chose par mémoire, surtout si tu cherches bien à en pénétrer le sens avant de retenir les paroles, tu seras étonné de la facilité que tu acquerras. D'ailleurs, dans les premiers essais, on confie son cahier, s'il le faut, à un ami, qui est assis à côté pour souffler dans l'occasion, mais si tu prends bien soin de fortifier ta mémoire en donnant chaque jour une certaine heure à cet exercice, tu n'auras pas besoin de cet autre expédient ; mais pour que ta mémoire acquière tout son développement, il faut étudier avec beaucoup de réflexion, voir intuitivement les idées majeures du discours que l'on apprend, leurs points de division, et après avoir bien vu ainsi le squelette, pour ainsi dire, on passe aux objets de détail, à la manière dont l'auteur développe ses idées, aux finesses qu'il emploie, aux beautés du style, etc. C'est ainsi qu'il faut faire avant que d'apprendre le discours par cœur. Quand on l'a ainsi bien médité et qu'on le possède parfaitement, c'est alors qu'on se met à l'étudier par cœur en le déclamant à haute voix ; c'est ainsi qu'on peut se rendre imperturbable en chaire. D'ailleurs, toutes ces objections prises de la mémoire sont des craintes d'enfant ; on devrait bien plus craindre de faire un discours faible, dont les points de division ne soient pas bien marqués, dont le plan ne soit pas bien conçu, et dont les idées majeures, faiblement aperçues, manquent de développement. C'est cela qu'on doit craindre quand on s'est formé un goût judicieux par de bonnes lectures. Fais choix d'un auteur seul ; médite-le avec soin, comme je l'ai dit ci-dessus. Je te conseille, par exemple, de choisir pour modèle le *Petit carême* de Massillon, qui est en un seul volume, et qui renferme douze discours qui sont autant de chefs-d'œuvre pour l'éloquence, la justesse des divisions, les beautés de style, etc. Rends-toi bien familier cet ouvrage, étudie bien profondément la manière avec laquelle il envisage son sujet, le plan qu'il se forme et la manière dont il le remplit. Il faut revenir cent fois sur le même objet, quand on veut le posséder. Ainsi, je suis d'avis que tu t'adonnes fortement à la prédication, qui est un des plus saints ministères de la société, et qui engage d'ailleurs à perfectionner ses talents. On verra, dans la suite, ce qu'il faut faire, c'est d'ailleurs le moyen le plus prompt de parvenir. Il faut d'ailleurs s'attacher à perfectionner toutes les qualités extérieures par l'exercice, à avoir une voix claire, un geste facile, mais sans apparence d' histrion, des inflexions de voix variées et adroitement nuancées, etc. — Je t'adresse les gazettes de santé à Toulouse.

Lettre du 27 novembre 1784.

Dans cette lettre, qu'il écrit à son ami Desfontaines, alors à Alger, il donne, comme on le verra, des détails sur sa position qui lui a permis de prendre un logement *plus décent* dans la rue des Maçons-Sorbonne. On y trouve des nouvelles sur ce qui se passe à l'Académie des sciences, son opinion sur le magnétisme animal, des renseignements sur les aérostats, etc. Il lui envoie comme spécimen un article extrait du n° 31 de la *Gazette de santé*, en le priant de lui dire à ce sujet en toute liberté sa façon de penser. Il encourage Desfontaines et l'engage à se débarrasser de ses idées noires et mélancoliques. Cette disposition d'esprit de l'excellent professeur de botanique n'avait jamais cessé; je l'ai vu souvent, quarante ans après, et je l'ai trouvé tel qu'il devait être à l'époque où il voyageait en Algérie. L'attachement qu'il y avait entre Pinel et lui ne s'était jamais affaibli un instant. Desfontaines visitait fréquemment son ami à la Salpêtrière, où j'ai été témoin plus d'une fois de leurs entretiens. C'était un conteur aimable et spirituel, plein de modestie, de simplicité, de bonhomie, qu'on était heureux d'entendre; sa mémoire était bien ornée, et il aimait à raconter les aventures de ses voyages. Accablé, comme son ami Pinel, par un malheur de famille semblable, sa physionomie était devenue encore plus triste et plus rêveuse dans les dernières années de sa vie.

Vous voilà donc, mon cher Desfontaines, rendu à Alger, qui était le lien primitif de votre destination. Vous me faites part de ce qui vous est arrivé durant votre voyage, et il paraît qu'on vous a donné le spectacle des combats. C'est sans doute un plaisant contraste que la vue de personnes acharnées et ne respirant que la mort avec un tranquille naturaliste, accoutumé à vivre avec les plantes, et plein des affections douces que ce spectacle fait sans cesse naître dans l'âme. Mais c'est ainsi, en comparant les extrêmes, en rapprochant les termes les plus éloignés, que l'âme s'instruit et se forme des principes invariables. Vous vous plaignez, mon cher ami, de votre penchant à la mélancolie; c'est une suite de votre éloignement des anciennes sociétés, peut être est-ce un effet de climat; mais ce tempérament, qui semble répandre un voile sombre sur votre âme, est en même temps le principe des jouissances les plus vives et des émotions les plus profondes; c'est encore le plus favorable à la culture des sciences, et si je voulais étaler de l'érudition et faire le savant de collège, je vous dirais qu'Aristote l'a dit: si ce philosophe se livre à des rêveries en métaphysique, il lui arrive de dire de bonnes choses en fait d'observation. Faites en sorte cependant que la chose n'aille pas trop loin. Travaillez avec mesure et sans vous excéder, laissez autant que vous le pourrez à votre esprit son allure franche et naturelle, et faites en sorte de reprendre le travail avec un nouveau plaisir.

Il faut que je vous dise encore un mot du magnétisme, quoiqu'il soit sur son déclin, surtout dans l'esprit des gens sensés, depuis le rapport des commissaires de l'Académie et de la Faculté. On a fait des répliques, on a multiplié les brochures ; mais, par malheur pour les auteurs, la plupart de ces livres ne sont pas lus. Le gouvernement désire depuis longtemps que le public soit éclairé sur cette espèce de manie, qui n'a eu de vogue que par le crédit de ses partisans. Enfin, je crois qu'on vient de lui porter le dernier coup en le mettant sur la scène. Il vient de paraître aux Italiens une pièce intitulée les *Docteurs modernes*, dans laquelle Mesmer et Delon, ces deux chefs de secte, y sont joués avec une gaieté et une plaisanterie charmantes ; on éclate de rire dans cette pièce, et si vous étiez ici, vous y trouveriez un excellent antidote contre la mélancolie. Rien n'a paru autant consterner les Mesmériens que ce dernier coup ; mais, quoi qu'il en soit, il y a parmi les dames un zèle extrême pour cette nouvelle médecine ; et comme il faut certains attouchements et un certain développement d'industrie dans le médecin qui magnétise, elles trouvent tout cela très gentil ; moi-même j'ai voulu être instruit du secret, pour savoir à quoi m'en tenir, et j'ai fréquenté le baquet et même magnétisé chez M. Delon pendant environ deux mois. Cela a abouti à quelque petite aventure galante, et, quand la raison s'endort, j'ai un peu de penchant à prescrire aux dames la charmante manœuvre du magnétisme. Pour les hommes, je les repousse tous durement et je les envoie dans un magasin de pharmacie. Du reste, nous plaisanterons sur cette affaire quand vous serez ici.

Quant aux ballons, on n'a pas encore rempli le projet de passer le détroit de Calais ; mais, ces derniers jours, on vient d'en construire un aux Tuileries et de le faire porter à Calais pour profiter du premier vent favorable qui pourra le transporter sur les côtes d'Angleterre. C'est M. Pilâtre Desrosier qui doit le monter, et qui va recevoir des compliments des Anglais ou une épithape de ses compatriotes. L'Académie s'occupe des ballons sous un autre point de vue ; elle en avait un suspendu, le jour de la séance, au milieu de la salle. MM. Munier et Lavoisier sont chargés de perfectionner cet objet, soit pour voir jusqu'à quel point on peut contenir du gaz inflammable dans le taffetas gommé qui sert d'enveloppe, soit pour faire d'autres observations sur l'état de l'atmosphère par les degrés de condensation ou de raréfaction de l'air inflammable, etc. La dernière séance a été toujours brillante et nombreuse à l'ordinaire. M. le secrétaire a lu quatre éloges très bien faits, savoir celui de M. Bezout, de Morand, de M. Macquer et de M. le comte de Tressan. Il y avait une anecdote dans ce dernier qui était singulière : M. le comte de Tressan vivait à la cour de Stanislas, roi de Pologne. Il y avait aussi un jésuite qui, à propos d'un ouvrage que venait de faire paraître M. de Tressan, le déclara au roi comme contenant de la philosophie. Le monarque en parla à M. de Tressan, qui répliqua : « Cela est vrai, Sire, mais que Votre Majesté se souvienne que, dans la procession de la ligue, il y avait trois mille moines, et qu'il n'y avait pas un philosophe..... » M. Sabatier lut un mémoire très intéressant sur une personne guérie de la rage en faisant des incisions aux lieux des morsures et en cautérisant ensuite ces plaies ; la personne avait reçu cinquante-quatre morsures, et fut guérie, tandis

qu'une autre, qui n'en avait reçu qu'une et qui la négligea sans faire de remède, mourut hydrophobe. On connaissait autrefois l'usage du cautère dans la rage, mais on ne l'avait employé que comme un moyen subsidiaire et pour faire suppurer la plaie, au lieu que M. Sabatier le propose comme un moyen curatif. M. de Cassini lut un mémoire sur les étoiles doubles et sur l'avantage qu'on retire pour les observer plutôt des télescopes que des lunettes achromatiques. M. Desmarests lut aussi un mémoire sur les diverses couches de roche des montagnes et sur leur diverse inclinaison. Enfin, M. Munier lut le sien, sur l'objet dont je vous ai parlé au sujet des ballons..... Le Provençal plein d'originalité dont vous me parlez a fait un voyage en Angleterre, où il est resté quatre ou cinq mois. Il en est revenu depuis quelque temps, et il paraît qu'ils ne sont guère bien avec M. Cousin; au contraire, je suis à présent plus lié avec ce dernier, et il me marque beaucoup d'estime. Il m'a chargé même, en dernier lieu, de traiter d'une fièvre l'enfant d'une personne de sa connaissance, ce que j'ai fait à la satisfaction, à ce qu'il me paraît, de tout le monde..... Du reste, mes affaires vont très bien ici, et je puis me passer désormais de montrer les mathématiques. J'ai quelques maisons de finance dont je suis le médecin, et d'ailleurs je fais des traductions de livres anglais, ce qui me rapporte au delà de ce qu'il me faut pour vivre très décentement. Dans ce moment-ci, je suis à traduire des institutions de médecine pratique du docteur Cullen, et j'en retire 1,000 livres. Je ne suis plus chez M. Villemont. J'ai pris un appartement plus décent dans la rue des Maçons, hôtel des Quatre-Nations, tout près de M. Savari. Ainsi, je puis maintenant suivre mon goût sans que rien le contrarie, et, en général, je passe les matinées chez moi, et livré à l'étude; mon goût me porte à avoir une pratique très circonscrite, à voir peu et à observer beaucoup. Je renoncerais à la médecine, s'il me fallait être sans cesse à trotter dans les rues. Je travaille vivement à mon *Hygiène*, et, pour essayer le goût du public, j'en insère de temps en temps quelques articles dans la *Gazette de santé*. Il me paraît même que l'on goûte beaucoup cette manière de la traiter, qui paraît neuve. Il est bon que vous en jugiez vous-même, et pour cela je vais vous transcrire l'article qui a été inséré dans le n° 31, et qui fait suite à d'autres qui le précèdent, sur les moyens de rendre la digestion plus énergique.....

« Une promenade légère, faite avant le repas, pourrait-elle satisfaire au précepte? Que doit-on attendre d'un mouvement faible et monotone qui n'accélère ni la respiration ni le cours des émanations insensibles de la surface du corps? Il faut un exercice qui lie plus de la course, qui se fasse à l'air libre, qui produise des secousses dans les viscères, et dont le terme soit un sentiment de fatigue. Je ne rappelle point ici les exercices qui étaient si variés chez les Grecs et les Romains; mais nos mœurs éloignent de ces pratiques salutaires, et ne prendrait-on pas pour un beau rêve ce que Galien raconte de lui-même, que, pour ne rien omettre à la loi des exercices, quand il se trouvait aux champs en hiver, il s'occupait à fendre du bois ou à d'autres travaux champêtres.

» On aura peut-être moins lieu de s'effrayer d'un autre moyen, qui paraît le plus heureux supplément à l'exercice des membres, c'est une lecture faite à haute voix, ou une déclamation vive et soutenue. Personne

n'a mieux senti et n'a rendu avec plus de force que Plutarque les effets de l'exercice de la parole sur l'économie animale, quoique d'ailleurs, à le juger en médecin, on eût à désirer, dans les explications qu'il en donne, une logique plus sévère : « Il engendre, dit son traducteur, une disposition robuste et une force vigoureuse aux plus nobles parties et aux » principaux instruments de la vie. » Tous les signes extérieurs, un teint plus coloré, plus d'expression et de feu dans les yeux, un son de voix plus mâle et plus viril font voir l'heureuse influence du chant, d'une lecture ou d'une déclamation faite d'une voix forte et retentissante.

» Pline le jeune, en rendant compte de ses occupations champêtres, rapporte l'expérience qu'il en a faite sur lui-même : « Je dors un peu, » dit-il, je me promène ; je fais ensuite une lecture à haute voix de » quelque oraison grecque ou latine, moins pour fortifier l'organe de la » parole que l'estomac ; cependant j'en retire ce double avantage. » Il passe ensuite aux autres exercices qui précédaient le souper.

» L'exercice de la voix a cet avantage, qu'on peut s'y livrer soit debout, soit couché, soit assis, dans l'intérieur de la maison ou en plein air, en évitant seulement que l'estomac soit trop chargé d'aliments. Le combiner avec la marche, c'est le rendre encore plus efficace. On sait que c'était le moyen qu'employait Démosthènes pour acquérir des qualités physiques que la nature semblait lui avoir refusées. Il faisait des courses contre le penchant des coteaux, tandis qu'il prononçait avec force quelque harangue ou des vers que lui retraçait sa mémoire. Cet exemple indique ce que peut le courage pour réformer même une constitution du corps vicieuse. On aime à entendre Sénèque, lorsqu'il console Lucilius, tourmenté de fluxions depuis longtemps : « Tout ce qui élève l'âme, lui » écrit-il, est utile au corps. C'est à la philosophie que je dois la santé » et la vie. Je dois aussi beaucoup à mes amis, à leurs exhortations, à » leurs veilles, à leurs discours. O bon Lucilius ! quel doux restaurant que » les épanchements de l'amitié... Aie encore recours à d'autres remèdes, » à la promenade, à divers exercices, suivant l'avis du médecin. Sors de » l'engourdissement où retiennent les souffrances ; fais des lectures à » haute voix, exerce l'organe de la parole, où est le principe de tes infirmités. »

» Mais que faire quand des voitures élégantes et commodes et des lecteurs à gages semblent interdire tout usage des membres et de la voix ? Je n'ai plus qu'à me retrancher sur des alternatives d'abstinence passagère. L'aiguillon de la faim, qui en est la suite, débarrasse l'estomac d'une surcharge d'humeurs et ranime son action organique. Que l'on prenne de la nourriture quand l'appétit se fait vivement sentir, on éprouve je ne sais quel bien-être intérieur, quelle douceur d'existence ignorée et universelle. Les aliments, au contraire, quand l'estomac est dans une langueur apathique, restaurent moins qu'ils ne deviennent un poids incommode. Le désordre physique que l'on éprouve fait passer jusque dans le moral une morosité sombre, qui distille partout l'ennui et le dégoût de la vie. Un grand prince, par l'avis de son médecin, ne prend presque aucun aliment certain jour de la semaine. Je puis encore citer Auguste, qui mettait tant de prix au soin de se bien porter. Suivant Suétone, il n'avait point d'heure fixe pour le manger, et il suivait en tout lieu son

appétit. Il lui arrivait quelquefois d'être simple spectateur d'un festin, parce qu'il avait mangé avant ou qu'il était résolu d'attendre encore : « Un juif, au jour du sabbat, écrivait-il à Tibère, n'est pas plus fidèle » observateur du jeûne que je le suis aujourd'hui. Je suis encore au » bain à une heure de la nuit, sans avoir presque pris aucune nour- » riture. »

» Par M. P..., docteur-médecin. »

Vous pourrez juger, par l'article que je viens de transcrire, de la manière dont je traite l'hygiène; et, du reste, vous savez que vous pourrez me dire en liberté votre façon de penser... Quelque avantageux que soit le projet d'aller en Amérique, cependant je crois maintenant que je resterai ici. D'ailleurs, dans un des articles de la *Gazette de santé*, j'ai annoncé mon premier ouvrage d'hygiène sur la gymnastique médicale, et j'ai absolument à cœur de le finir et de le publier vers le printemps ou l'été... Adieu, mon cher Desfontaines, *vive felix* et chassez ces sombres nuages de mélancolie qui tourmentent les habitants des climats chauds, et soyez persuadé que rien n'égale l'empressement de vos amis de vous revoir dans ce pays-ci, quand vos affaires vous le permettront.

PINEL.

Vous avez dû recevoir une de mes lettres, il y a environ un mois et demi ou deux mois; j'avais transcrit quelque morceau de l'éloge de D'Alembert.

Lettre du 23 avril 1785.

Dans cette lettre, une des plus remarquables sous le rapport littéraire, Pinel rappelle à son frère que s'il l'avait engagé autrefois à traduire un morceau de l'*Énéide*, il lui avait aussi fait sentir toutes les difficultés d'une pareille traduction. « Il ne s'agit pas, dit-il, de rendre le sens d'un poète comme Virgile et d'imiter les platitudes de l'abbé Desfontaines : il faut aussi le lire, le relire encore, méditer longtemps, monter son imagination, se figurer qu'on est à la place de l'auteur, et commencer alors seulement d'entreprendre de le traduire. »

Il cite quelques passages du quatrième livre; il en fait ressortir l'harmonie et la simplicité des expressions, et ajoute des remarques pleines de vues fines et vraies sur le discours de Didon, sur sa passion, son attendrissement, sur le souvenir de son époux, et sur les combats qui se livrent dans son cœur.

Je l'avais engagé à traduire autrefois un morceau de l'*Énéide*, et tu en as assez bien rendu le sens; mais combien de préceptes pourraient résulter de ce sublime morceau de l'original! Il faut se mettre à la place de l'auteur et prendre sa situation quand il le composa. *Ut pictura poësis*,

dit Horace, et cela est exactement vrai. Je suppose qu'un peintre eût voulu rendre Didon dans cette situation intéressante; il aurait d'abord choisi le lieu de la scène et l'aurait bien déterminé; il eût d'abord formé un appartement digne de la reine de Carthage, en colonnade, etc.; mais une faible lumière eût éclairé ces objets, et la vue eût reposé entièrement sur l'objet principal, c'est-à-dire sur Didon même, dans un état de désordre, l'attendrissement peint sur son visage, le feu de la passion dans ses yeux; le peintre eût encore choisi une attitude favorable, celle de se pencher mollement vers sa sœur, d'épancher son cœur en sa présence, etc. Eh bien! toutes ces idées accessoires qu'aurait eues le peintre, le poëte a dû les avoir pour bien monter son imagination par degrés; il a fallu que tout ce vaste tableau fût présent à sa pensée pour faire parler avec convenance la reine de Carthage; il a fallu qu'il s'en pénétrât profondément afin de transmettre ce tableau avec vérité et avec énergie; il a fallu ensuite qu'il se représentât Didon avec ces belles formes humaines dont quelques femmes nous donnent l'idée. Il ne suffit pas de se former vaguement l'image d'une femme, il faut que notre imagination soit fixée par une vue claire et distincte de l'objet qu'il veut peindre, sans quoi on ne peint rien, et l'on n'a qu'une imagination glacée ou une espèce de fougue vaine et stérile.

On sent qu'il faut du temps pour que l'esprit se monte ainsi; qu'il faut être profondément nourri des meilleurs modèles; que, pour s'en nourrir, il ne suffit pas, comme tu l'as fait, de prendre un morceau de Virgile, de le traduire tout de suite; il faudrait avant cela, en fermant les yeux et en montant son imagination, tâcher de se mettre au ton où était Virgile lui-même, se croire transporté à Carthage, dans le palais de la reine, l'y voir, lui assigner des traits fixes et marqués, et ensuite, quand l'imagination serait peu à peu montée, qu'on se sentirait attendri, on suivrait la gradation des pensées de l'auteur; il faut que l'âme, pénétrée, laisse échapper ses pensées: « O ma sœur! » Ce mot là, prononcé avec un air affectueux, n'avait pas besoin du mot *bien-aimée*. Virgile, qui était si vivement pénétré, n'a pas mis ces phrases stériles: « Insomnies cruelles qui tiennent l'âme suspendue dans la crainte et les alarmes; » *quæ me suspensam insomnia terrent*. Ce que tu substitues est d'un rhéteur qui ne rend point la mollesse du sentiment qui inspire Virgile. Je te dis cela pour former ton goût et pour te faire sentir la difficulté de traduire Virgile. Si tu avais entendu expliquer le quatrième livre par l'abbé Delille, comme il l'a fait autrefois au collège royal de Paris, tu aurais senti combien il faut de talents et combien il faut les cultiver pour rendre un poëte aussi supérieur que Virgile. Ainsi, parce que l'abbé Desfontaines a fait des platitudes, il ne s'ensuit pas qu'il faille entreprendre une traduction de Virgile; mais étudie et nourris-toi profondément des beaux morceaux de cet auteur, en observant les préceptes que j'ai donnés ci-dessus. Reviens cent fois sur le même objet, et, si tu le fais bien, tu apercevras à chaque fois de nouvelles beautés qui te raviront; c'est ainsi qu'on fait des progrès: autrement on reste toujours au même point, et c'est ce qui arrive dans vos collèges.

Dans le discours de Didon, pour bien le saisir, il faut commencer par étudier froidement la marche et l'ordre des idées. D'abord, Didon expose

le trouble qui l'agite ; bientôt après, elle parle des grandes qualités de l'étranger arrivé sur ces bords, et la passion qui la possède fait qu'elle insiste sur ce point : les revers que cet infortuné a éprouvés l'attendrissent. Il était naturel qu'elle songeât à s'unir à lui, et elle avoue sa faiblesse ; mais, dans l'instant, un sentiment plus fort semble la combattre ; c'est le souvenir de son premier époux, elle fait les serments les plus sacrés de conserver la fidélité à ses mânes : « ... *Tellus optem prius ima dehiscat, antè, pudor, quàm te violo...* » Ce sentiment élevé dans une personne éprise d'amour rend Didon infiniment intéressante et fait voir les combats qui se passent dans son cœur ; le poète a l'adresse de faire finir son discours par l'objet de ses anciens regrets, et de faire comme oublier l'étranger dont elle est éprise. Quelle sagesse, quelle conduite dans cette gradation des sentiments, combien elle mérite d'être étudiée !

Après avoir ainsi fait une analyse froide de ce discours, il faut y revenir pour bien en étudier toute la beauté et toute la simplicité des expressions : « *Anna soror, quæ me suspensam insomnia terrent ! — Quis novus hic nostris successit sedibus hospes ? — Credo equidem, nec vana fides, genus esse decorum.* » Il faut bien sentir toute l'harmonie de cette poésie, et comme l'oreille en est flattée : *Heu ! quibus ille jactatus fatis !* Peut-on trouver des expressions plus simples et qui aillent mieux au cœur ? Le poète n'a pas la maladresse d'aller décrire en vers emphatiques les ruines de Troie, les tempêtes qu'Énée a éprouvées, etc. ; un poète médiocre n'y aurait pas manqué. Le poète, pour peindre le sentiment nouveau qui élève l'âme de Didon contre sa passion, lui fait prendre un langage plus relevé : *Si mihi non animo fixum immotumque sederet*, etc. Didon prend dans ce vers le caractère d'une héroïne qui combat sa passion ; mais bientôt succède encore une expression tendre qui va au cœur : « *Agnosco veteris vestigia flammæ,* » et ce sentiment, exprimé avec finesse, excuse un peu Didon ; mais honteuse de sa défaite, elle se relève avec indignation comme pour triompher d'elle-même, et fait les serments sacrés d'être fidèle aux mânes de son époux. Son langage est alors noble et plein de force ; elle aimerait mieux être engloutie dans les entrailles de la terre, etc.

Après avoir ainsi admiré l'harmonie et la simplicité des expressions, il faut encore revenir une troisième fois sur ce morceau, et, comme alors l'imagination est montée, il faut se rendre présent dans l'esprit tout le tableau, fermer les yeux et voir intuitivement la reine de Carthage flottante dans ces combats, etc. C'est alors seulement qu'il est permis de prendre la plume et d'essayer de traduire Virgile ou de l'expliquer aux autres. Si, depuis dix ans que tu étudies les auteurs latins, tu eusses suivi la marche que je viens de tracer, tu eusses bien fait d'autres progrès ; juge maintenant de la manière de composer des vers. Cependant il faut s'essayer pour apprendre à bien écrire en prose....

Lettre du 16 février 1792.

Cette lettre est adressée à mon père. Il lui fait part des craintes qu'il avait eues de voir rompre la concorde qui régnait entre lui

et leur frère le curé. Il fait des vœux pour qu'ils vivent en bonne intelligence. Il lui fait connaître qu'il est sur le point de se marier et le prie de lui envoyer de suite le consentement de son père ; il ajoute que s'il se décide à contracter ce mariage, c'est qu'il est seul et loin de tous ses parents, qu'il s'est vu jusqu'à présent entouré de gens avides, et qu'il espère trouver le bonheur avec une personne qu'il connaît depuis quelques années.

Il est étonné d'apprendre que les assignats perdent dans son pays natal ; il propose un moyen d'obvier à cela en engageant de faire pour les ouvriers des billets signés par des personnes responsables. Il dit que, malgré les bruits de guerre, on espère que la paix ne sera point troublée.

Je l'avoue, mon cher frère, qu'en recevant la dernière lettre et celle du curé que j'avais reçue précédemment, j'avais été alarmé, et que je craignais de voir rompre la bonne intelligence que j'ai toujours désiré de voir régner dans la maison. Vous ne sauriez croire à quel point je désire vous voir vivre dans le meilleur accord, puisque l'intérêt de l'un et de l'autre se trouve alors concourir avec le bonheur. Hélas ! qu'avez-vous de mieux à faire et quelle consolation pourrait avoir le curé de vivre auprès d'étrangers qui ne chercheraient qu'à le tromper ? S'il avait fait comme moi, l'essai de se faire servir par des étrangers, combien il en serait fatigué ! Puisque nous en sommes sur cet article, je te dirai que je suis sur le point de me marier avec une personne d'un excellent caractère que je connais depuis plus de trois années ; elle a une tante qui est déjà avancée en âge et qui lui laissera du bien. Ainsi, quoique je reçoive peu de chose en me mariant, cependant j'y suis déterminé parce que, d'ailleurs, j'y trouve toutes les convenances qu'on peut désirer, et que sa tante, qui n'a pas d'enfants, est la veuve d'un ancien bourgeois de Paris. La personne que je veux épouser a perdu ses père et mère étant encore fort jeune ; elle a vingt-quatre ans : je ne serai pas obligé de dépenser beaucoup au delà de ce que je dépense maintenant. Au contraire, étant obligé d'être servi par des étrangers, je suis dupé de mille manières, et je ne puis éviter cela qu'en épousant, comme je le fais, une personne économe et rangée ; d'ailleurs, une fois qu'on est parvenu à un certain âge, on sent le besoin du mariage pour retrouver les soins de l'amitié dans la personne avec laquelle on doit passer ses jours. Je t'assure que si j'avais été auprès de mes parents je n'aurais peut-être pas songé au mariage, puisque j'aurais trouvé auprès d'eux toutes les ressources de l'attachement et de l'amitié ; mais, comme mes affaires me retiennent ici, et que je ne me suis vu jusqu'ici entouré que de gens avides incapables d'aucun attachement et d'aucun de ces soins assidus qui rendent la vie chère, je sens très vivement la nécessité de m'unir avec une personne qui soit un autre moi-même et à laquelle je puisse me confier entièrement. Sois bien persuadé que je ne m'y suis déterminé qu'après une mûre réflexion et après avoir tout balancé. Je prie mon père de vouloir bien m'envoyer tout de suite son consentement à peu près dans la forme qui suit :

Je donne mon consentement pur et simple au mariage de mon fils aîné, Philippe Pinel, avec demoiselle Jeanne Vincent, fille légitime de feu Jean Vincent et de Françoise Gindre, habitants de Gwingey, département du Jura, entendant que ce mariage sera contracté suivant les formes civiles et ecclésiastiques.

Fait à Saint-Paul, ce....

Je te prie de m'envoyer par la même lettre un extrait mortuaire de ma mère qui me devient aussi nécessaire. Cet extrait sera non-seulement signé du curé, mais encore de toi-même, qui, en qualité de maire, ajouteras que tu certifies que M. Pinel est curé de Saint-Paul, et tu signeras Louis Pinel, maire de Saint-Paul. J'ai ici mon extrait baptistaire, qui m'a été envoyé dans une lettre.

Je suis fâché de ne pouvoir l'envoyer, cette année, la *Vedette*, parce qu'elle n'est pas continuée sans doute à cause du petit nombre de souscripteurs. Vous recevez sans doute la *Feuille villageoise* toutes les semaines, car j'ai pris un abonnement pour toute cette année; ainsi, si l'on n'était pas exact à vous l'envoyer, vous n'avez qu'à me le marquer. Il y a apparence aussi que vous recevez le journal de médecine de M. Fourcroy, parce que je puis vous envoyer cet abonnement, étant un des collaborateurs de ce journal. Maintenant les objets ne deviennent pas aussi intéressants, et il n'y a pas tant de nouvelles comme lors de l'Assemblée constituante; ainsi il suffit, pour être au courant, d'en recevoir une fois la semaine.

Je suis étonné que les assignats perdent chez nous comme ils le font; c'est certainement une suite des faux bruits que répandent ceux qui cherchent à propager les troubles; mais ne pourrait-on pas remédier à cela pour les ouvriers, en faisant de petits billets signés par des personnes responsables? Je suppose, par exemple, qu'une personne ait 50 ou 100 écus en assignats de 5 francs; il n'y aurait qu'à faire cinq billets de 20 sols chacun ou dix billets de 10 sols signés de la personne, et alors l'ouvrier, en portant l'assignat de 5 francs, recevrait ces petits billets, qu'il ferait circuler pour acheter du pain ou autre chose. Lorsque le boulanger ou autre marchand aurait rassemblé assez de petits billets, il irait chez la personne qui les aurait signés pour les échanger contre les assignats. C'est ainsi que, dans plusieurs endroits, on a facilité les achats, et l'on est parvenu à se passer presque de la monnaie. Il faut un peu de patience et tout ira bien. Au reste, malgré les préparatifs et les bruits de guerre, les gens éclairés n'y croient pas, et il y a lieu de penser que la paix ne sera point troublée.

Cette lettre est autant adressée au curé qu'à toi. J'embrasse mon père, ma belle-sœur, et bien des choses à tous mes parents.

Ton bon frère,

PINEL.

Lettre du 7 juillet 1792.

Dans cette lettre, écrite le soir même, après avoir assisté à la séance de l'Assemblée législative, Pinel raconte ce qui s'est passé. Ce compte rendu est plus étendu et plus intéressant que ce

qu'ont écrit, à ce sujet, MM. Thiers et Louis Blanc. Les appréciations, résultat de l'impression qu'il avait éprouvée, éloignent toute idée de séance préparée, à l'avance, entre les partisans de la royauté et ceux de la république. En le lisant, on s'aperçoit qu'il eût été difficile que toute l'Assemblée, que tous les membres des divers partis, que tous les spectateurs nombreux qui étaient dans la chambre se fussent entendus avec Louis XVI pour jouer une indigne comédie, comme certains écrivains l'ont avancé. Les gens sensés et éclairés de toutes les opinions désiraient la paix et la concorde, et détestaient les dissensions intestines, surtout au moment où les armées ennemies marchaient contre la patrie. Quoi donc de plus naturel que d'applaudir aux belles paroles de l'évêque de Lyon, et aux nobles sentiments exprimés par le roi?

Nous étions ici, mon cher frère, comme ailleurs, dans de grandes perplexités, à cause de nos divisions intestines autant que par les approches d'une guerre formidable; mais les hommes éclairés craignaient encore moins les suites de la guerre que nos dissensions, par la mésintelligence continuelle qui régnait entre le pouvoir exécutif et le législatif, et, de plus, par une diversité d'opinions sans fin, qui mettait sans cesse aux prises les membres du corps législatif, ce qui donnait lieu à des factions sous le nom de Jacobins, de Feuillants, de Royalistes, etc., en sorte que les esprits faibles ne savaient plus à quoi s'en tenir; d'ailleurs, quoique en général les amis de la Constitution, sous le nom de Société de Jacobins, fussent bien intentionnés, il s'y mêlait continuellement des brouillons qui faisaient mépriser les autorités constituées et qui, par des déclamations outrées, portaient le peuple à la révolte; et vous avez appris, sans doute, ce qui s'est passé, le 20 juin, dans le château des Tuileries. Cette scène, quoi que en puissent dire les gens de parti, a pénétré de douleur tous ceux qui veulent le bien public; car, si le représentant héréditaire de la nation n'est point respecté, il n'y a alors plus de gouvernement, plus de corps social, et il ne resterait plus qu'à s'entre-égorger les uns les autres; aussi cette nouvelle avait répandu la joie parmi les émigrés et les puissances ennemies de la France. Nous étions donc ici à Paris dans des trames très vives, surtout à l'approche de la fédération, puisque le choc des factions pouvait devenir terrible, et qu'on ne pouvait point prévoir le terme du désordre.

Aujourd'hui samedi, 7 juillet, la scène change entièrement par la réunion solennelle de tous les esprits, et je vais te dire ce qui est arrivé à l'Assemblée nationale. M. Lamourette, évêque métropolitain de Lyon, est monté à la tribune, en sa qualité de député, et voici, en abrégé, le discours qu'il a tenu: « On vous a proposé, messieurs, des mesures générales sur la sûreté de l'État, mais la véritable cause de nos maux est ici: une partie de l'Assemblée accuse l'autre de vouloir renverser la monarchie constitutionnelle en établissant une république; celle-ci accuse à son tour la première de vouloir détruire l'égalité politique, en établissant les deux chambres; c'est là la source des divisions qui déchirent le royaume et qui causent tous nos malheurs. Voulez-vous anéantir les

espérances funestes de nos ennemis? Voulez-vous remporter une victoire éclatante et sur l'Autriche et sur Coblenz? Réunissez-vous, déclarez, par un nouveau serment auguste et solennel, que vous détestez également tout ce qui pourrait porter atteinte à l'intégrité de la Constitution... Foudroyez à la fois et le système de la république et celui des deux chambres, et que M. le président indique un jour et une heure pour cette cérémonie touchante. » On a crié : *A l'instant! à l'instant!* et l'Assemblée tout entière se lève, les bras tendus vers le ciel, et prononce, d'une voix unanime, le serment proposé par l'évêque de Lyon.

Il faut avoir vu cette scène mémorable pour s'en faire une juste idée. Aussitôt l'Assemblée a rempli confusément l'enceinte de la salle, au milieu des acclamations du peuple et de ses propres membres, en bénissant cette heureuse réunion; dès le soir même, les corps administratifs et judiciaires, la municipalité, les ministres, sont venus partager les sentiments profonds que l'Assemblée approuvait, et la joie pure que cette séance doit inspirer aux bons citoyens; l'Assemblée a décrété aussi que le procès-verbal de cette réunion solennelle serait rédigé séance tenante, porté au roi par une députation de vingt-quatre membres, envoyé aux armées et aux départements. Bientôt après, M. Lamourette, qui était à la tête de la députation envoyée au roi, est rentré dans la salle et a dit : « Nous avons trouvé le roi dans sa chambre; nous lui avons lu l'extrait du procès-verbal. Sa Majesté nous a répondu que l'événement que nous lui annoncions remplissait le vœu le plus cher à son cœur, et qu'il voulait venir lui-même en témoigner sa joie à l'Assemblée nationale. Le roi est entré, précédé de la députation; l'Assemblée entière, debout et découverte; les tribunes, entraînées par son exemple, ont fait retentir la salle des cris redoublés de Vive le roi! Les applaudissements se sont prolongés jusqu'au moment où Louis XVI a pris la parole : « Le spectacle le plus attendrissant, a-t-il dit, est celui de la réunion de tous les amis de la liberté; je désirais, depuis longtemps, ce moment fortuné; mes vœux sont accomplis, la nation et le roi ne font qu'un; la Constitution doit servir de point de ralliement à tous les Français; le roi leur en donnera toujours l'exemple. » Les applaudissements ont redoublé encore. Le président de l'Assemblée a répondu : « Sire, cette époque mémorable de la réunion de toutes les autorités constituées sera un signal d'allégresse pour les amis de la liberté, et de terreur pour ses ennemis. Cette union sera notre force, Sire, dans la guerre que la nation française fait aux tyrans conjurés contre elle, et elle est le gage de nos succès... (Applaudissements.) Le roi répond d'un ton pénétré : « Je n'en doute pas. » Des larmes coulent de ses yeux, il sort avec la députation; les applaudissements redoublent; le président lève la séance, et une foule de députés se joint à ceux qui accompagnent le roi.

Je te prie, dans votre club et dans tous les endroits publics où il sera question des affaires du temps, d'écarter toujours toute idée de désordre, de recommander l'obéissance aux lois et à toutes les autorités constituées, car, sans cela, il ne peut exister ni gouvernement, ni société. Adieu.

Lettre du 16 novembre 1792.

Pinel félicite son frère le curé de s'être réuni de nouveau avec Louis (mon père). La mésintelligence qui avait régné entre eux l'avait profondément affligé. Il l'exhorte à cultiver les heureux penchans de leur petit neveu (mon frère aîné) sans qu'on puisse savoir encore quel état on pourra lui donner. Celui qui est à l'abri de toutes les vicissitudes humaines est l'art de guérir, car il y aura toujours des malades ; on pense, ajoute-t-il, que la médecine et la chirurgie seront réunies dans la nouvelle organisation qu'on préparera. C'est encore dans le corps médical, au milieu de la désorganisation qui règne dans la plupart des états de la société, qu'on trouve le plus de lumières. Il l'engage à cultiver l'hygiène, et à en prescrire les préceptes aux gens de la campagne. Il lui rappelle qu'il lui avait peint autrefois l'état de pasteur, dans tous les cultes, comme un ministère de paix, d'instruction et de consolation, quand on sait le remplir dignement.

Il finit en demandant des nouvelles de son pays natal, auquel il est toujours très attaché.

C'est avec le plus sensible plaisir, mon cher frère, que j'ai appris la réunion avec Louis, ou plutôt une correspondance réciproque d'amitié et d'attachement qui n'aurait dû jamais être altérée. Tu connais combien j'aime la concorde et la paix, et rien ne m'affligeait plus qu'une malheureuse division qui régnait ainsi au sein de la famille, parce que j'imaginai bien que mon père ne pouvait qu'en gémir. Je l'exhorte toujours de cultiver les bons penchans que mon petit neveu marque déjà, quoiqu'il soit encore difficile de déterminer l'état pour lequel il témoignera un penchant naturel. Il est vrai que celui qui est le plus à l'abri de toutes les vicissitudes humaines est l'art de guérir, et que dans toutes les formes possibles de gouvernement ou les révolutions des empires, il y aura toujours des maladies et des infirmités. Il paraît même que, dans le nouvel état des choses, l'éducation du médecin et du chirurgien sera commune, et que cet état n'en deviendra que plus respectable, parce que l'on exigera plus de lumières. Il faut convenir que, dans l'actuelle désorganisation de presque tous les états de la société, la profession de médecin est celle qui joue un des plus beaux rôles, parce qu'elle est réellement dans la nature, et que c'est maintenant dans le corps des médecins qu'on peut retrouver le plus de lumières réunies. Je l'exhorte toujours de cultiver l'hygiène, qui est si intéressante pour prévenir les maladies, et de l'accoutumer à lire l'histoire des maladies, surtout dans l'ouvrage de Cullen, que j'ai traduit, et dont tu as sans doute, ainsi que mon frère, un exemplaire ; de cette manière, tu pourrais ne pas faire des essais dangereux et être très souvent utile. Sans doute que dans des maladies graves, telles que celles qui ont régné chez nous cette année, il faut avoir beaucoup d'habileté pour en saisir le caractère et en bien diriger le traitement ; mais dans un grand nombre d'autres petites maladies on peut se rendre

très utile, et même serait il possible, avec des précautions, de les prévenir. Ainsi, je t'engage toujours d'insister sur la propreté pour les gens de campagne, de les porter à se faire du linge du fruit de leurs épargnes, de se procurer une nourriture saine, d'éviter les excès périodiques dans la boisson, de tourner ailleurs leur activité par des fêtes patriotiques et des assemblées civiques. Tu vois actuellement la vérité de ce que je t'ai toujours dit, en te peignant l'état de pasteur comme un ministère de consolation, de paix et d'instruction dans tous les cultes, quand on le remplit avec dignité et qu'on ne se sert de l'ascendant que donne un caractère religieux que pour faire le bonheur des hommes et les éclairer sur leurs vrais intérêts. Tu ne dois avoir nullement regret à la pension à laquelle tu aurais pu aspirer comme doctrinaire, parce que, à voir les choses dans leurs principes et la marche de la Convention, je présume qu'on finira par abroger les pensions; il y a plus, et cela ne doit point t'étonner ni te décourager, parce que les ministres du culte qui *sont* en exercice seront toujours payés d'une manière ou d'autre. Il y a lieu de penser que ces derniers finiront bientôt d'être salariés par l'État, et que, comme on ne veut point admettre de culte dominant, les fidèles de chaque culte payeront les ministres qu'ils se seront donnés par une contribution volontaire; alors, un prêtre pourra desservir plus d'une paroisse. Ce n'est pas qu'on veuille détruire la religion, comme le disent des malveillants, car certainement la très grande majorité de l'Assemblée est loin de vouloir ôter ce frein au peuple et cet objet de consolation pour les malheureux, mais on veut d'un côté économiser plus de cent millions, et de l'autre ôter toute idée d'un culte dominant et persécuteur: il faudra alors que dans les campagnes on rétablisse une sorte de dîme. Je te parle ici par anticipation; mais, à voir le cours naturel des opinions et des événements, je pense que ces prédictions ne seront pas longtemps à s'accomplir.

Écris-moi toujours de temps en temps des nouvelles du pays sur les dispositions des esprits, l'état actuel des choses, les qualités des récoltes, etc. Tu sais combien je suis toujours attaché à mon pays natal, quoique j'en sois éloigné, et combien je me ferais un plaisir de m'en rapprocher, si les circonstances me le permettaient.

Je suis invariablement avec toute l'effusion de l'amitié,

Ton bon frère, PINEL.